

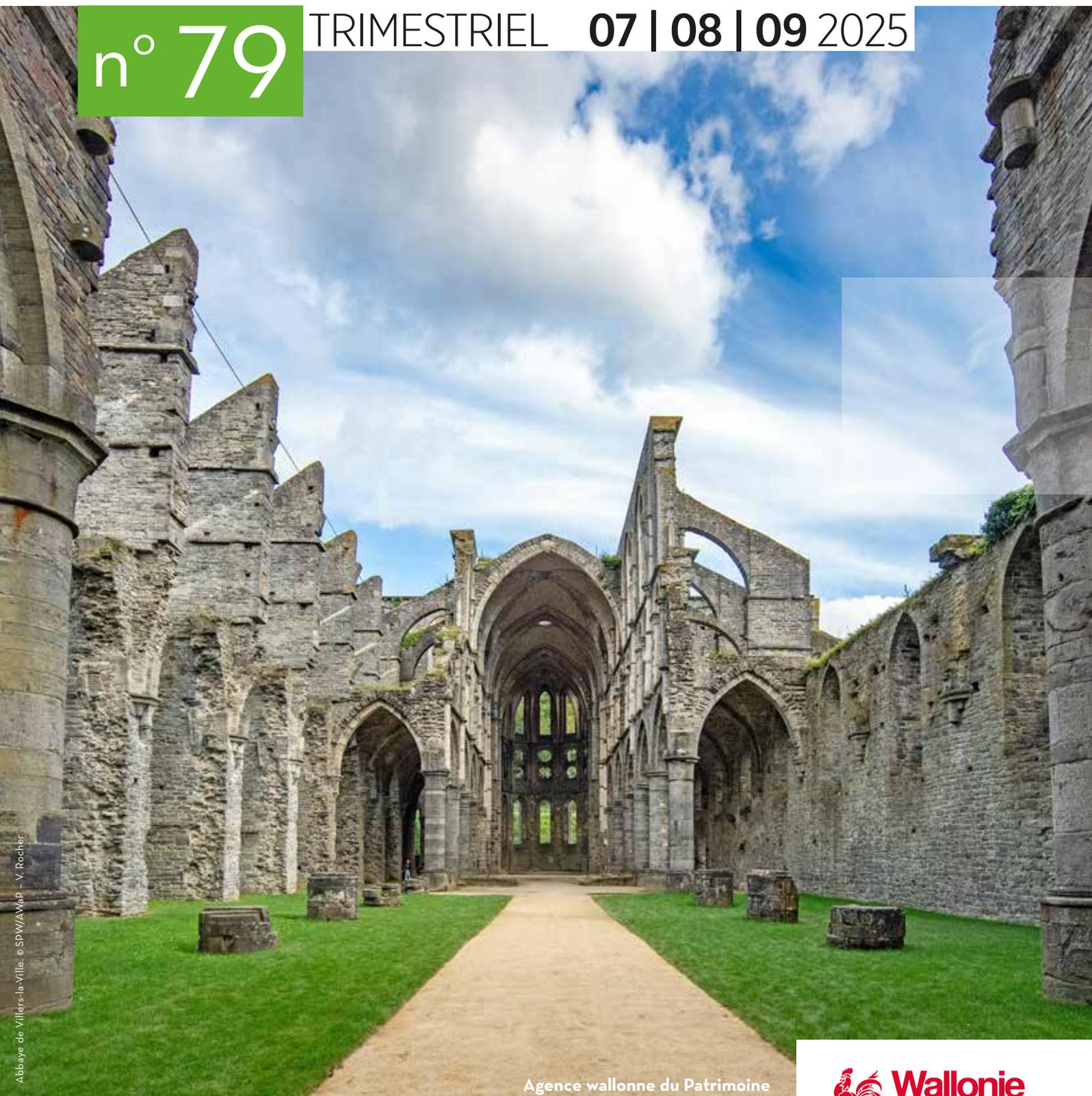


PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 79

TRIMESTRIEL 07 | 08 | 09 2025



Abbaye de Villers-la-Ville. © SPW/AWaP - V. Rocher

Agence wallonne du Patrimoine

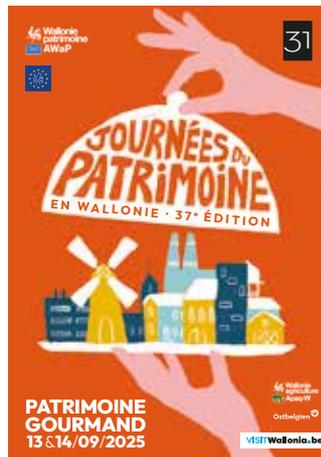
Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



**Wallonie**  
**patrimoine**  
**AWaP**







Abbaye de Villers-la-Ville. © SPW/AWaP - V. Rocher

#### ■ VALORISATION

- 4 | Un **patrimoine** à explorer : la **valorisation** des **biens régionaux** confiés à l'**AWaP**

#### ■ CLASSEMENT

- 5 | Le **renouvellement** des **plaquettes d'identification** des **biens classés** est terminé
- 6 | L'ancienne **bibliothèque** des **Sciences de Louvain-la-Neuve**, actuellement **Musée L**, est **classée**

#### ■ RESTAURATION

- 9 | **Assemblage** et **étanchéisation** des feuilles de **cuivre** et de **zinc** en **couverture** par **brasure**
- 13 | Les **anciens thermes** de **Spa** : la fin d'un **chantier d'envergure**

#### ■ ARCHÉOLOGIE

- 16 | **Obourg** : un **hameau gallo-romain** au lieu-dit « **Les Wartons** » ?
- 18 | **Grès Anatomy**. Les **fonctions alimentaires** du **grès**

#### ■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 20 | Construire en **terre crue**
- 21 | **Formation +16** - Chantier extérieur. **Restauration des monuments funéraires**
- 21 | 12<sup>e</sup> édition du Prix du **Mémoire/TFE**. Appel à candidatures (2026)
- 22 | La **restauration** de la **potale** de **Notre-Dame des Sept Douleurs** dans le Bois du Grand Bon Dieu à **Thuin**

#### ■ PUBLICATIONS

- 23 | **Catalogue** 2025-2026 des **activités pédagogiques**
- 24 | **La route des abbayes**. Un nouvel **itinéraire du patrimoine**

#### ■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 25 | L'**intelligence artificielle** dans le **secteur patrimonial** : opportunités, risques et bonnes pratiques
- 27 | **Avoir sa peau** : nouvelle **exposition** temporaire à la **Maison du patrimoine médiéval mosan**
- 28 | **Les Mardis de la rénovation**. Deux nouveaux webinaires pour une rénovation respectueuse du bâti ancien
- 28 | Conférence - 10 septembre 2025. **Les vergers au pays de Martin-Joseph Léqipont**

#### ■ ÉVÉNEMENTS

- 29 | Retour sur les **Journées européennes de l'archéologie** en Wallonie
- 29 | **J'ai les clés**
- 30 | **DISPARUS!** Archéologie d'une **nécropole namuroise de la fin de l'époque romaine**
- 31 | Le **Patrimoine gourmand**. Les **Journées du Patrimoine** vous invitent ces **13 et 14 septembre**
- 34 | La **Paix-Dieu** ouvre ses **portes** au **grand public** à l'occasion de ses **30 ans**

#### ■ POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | Les **écluses**, un **jeu d'équilibre**

# UN PATRIMOINE À EXPLORER : LA VALORISATION DES BIENS RÉGIONAUX CONFIÉS À L'AWaP

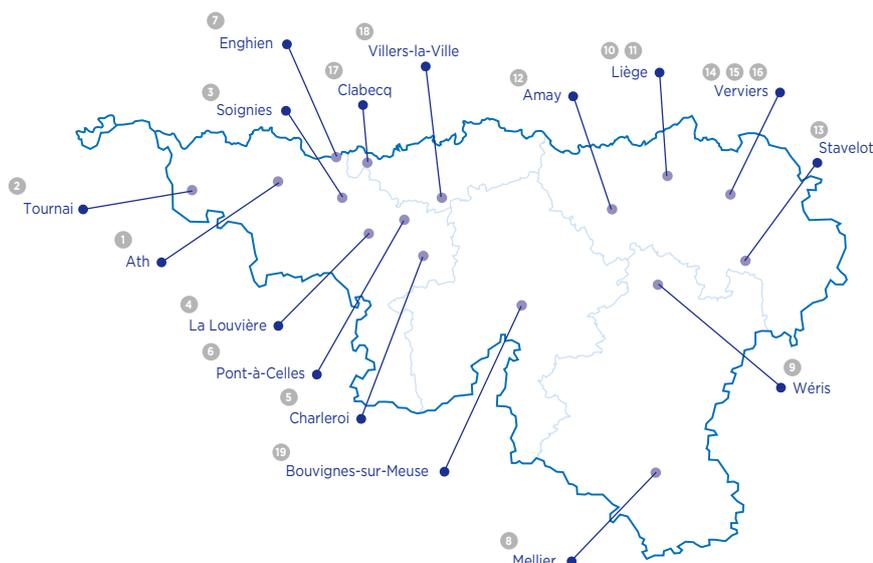
L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) assure la gestion et la valorisation d'un patrimoine immobilier régional aussi riche que diversifié. Les propriétés régionales qui lui sont confiées présentent toutes un intérêt patrimonial reconnu.

Grâce à une carte inédite, extraite du rapport d'activités 2024, le public peut désormais visualiser l'ensemble des propriétés régionales confiées à l'AWaP, réparties sur tout le territoire wallon. Cette carte, bien plus qu'un outil de localisation, reflète l'engagement de l'Agence à préserver, valoriser et transmettre ces lieux d'exception aux générations futures.

Certains sites sont gérés et valorisés directement par les équipes de l'AWaP, comme l'Archéoforum de Liège ou les centres de formation de la Paix-Dieu à Amay et du Pôle de la Pierre à Soignies. D'autres sont confiés à des associations subventionnées, par exemple les abbayes de Villers-la-Ville et de Stavelot.

La gestion de ces biens repose sur une approche pluridisciplinaire, mobilisant historiens de l'art, architectes, ingénieurs et juristes. Ensemble, ils conçoivent des plans de développement intégrant durabilité, accessibilité et innovation. Les sites ouverts au public sont appelés à évoluer, à s'adapter aux besoins contemporains et à montrer l'exemple en matière de transition énergétique.

## Propriétés régionales confiées à l'AWaP



- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Brasserie Rivière • Ath</li> <li>2. Église Sainte-Marie-Madeleine • Tournai</li> <li>3. Pôle de la Pierre • Soignies</li> <li>4. Ancien siège d'exploitation du charbonnage du Bois-du-Luc • La Louvière</li> <li>5. Ancien cinéma-théâtre du Varia • Charleroi</li> <li>6. Une parcelle au Castellum de Liberchies • Pont-à-Celles</li> <li>7. Certaines œuvres de la chapelle castrale d'Enghien</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>8. Site des forges de Mellier</li> <li>9. Dolmen de Wéris</li> <li>10. Archéoforum de Liège</li> <li>11. Place Émile Dupont 9-10 • Liège</li> <li>12. Abbaye de « la Paix-Dieu » • Amay</li> <li>13. Abbaye de Stavelot</li> <li>14. Parc de l'Harmonie • Verviers</li> <li>15. Solvent belge • Verviers</li> <li>16. Maison Bauwens • Verviers</li> <li>17. Ferme du château de Clabecq</li> <li>18. Abbaye de Villers-la-Ville</li> <li>19. Ruines du château de Crèvecœur • Bouvignes-sur-Meuse</li> </ol> |
|---|--|

*Cette liste des propriétés régionales est indicative. Certains sites sont soumis à des régimes de propriété complexes, impliquant l'AWaP en tant que copropriétaire ou emphytéote. Chaque situation présente des particularités juridiques spécifiques.*



Envie d'en savoir plus ?

Parcourez notre rapport annuel 2024 et découvrez les projets qui font vivre le patrimoine wallon : [https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2025/07/2024\\_Rapport\\_activite\\_AWwP.pdf](https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2025/07/2024_Rapport_activite_AWwP.pdf)

Claire HAEZELEER



Abbaye de Villers-la-Ville. © SPW/AWwP - V. Rocher

# LE RENOUVELLEMENT DES PLAQUETTES D'IDENTIFICATION DES BIENS CLASSÉS EST TERMINÉ

Il y a treize ans, la Wallonie faisait entrer le patrimoine dans le siècle des nouvelles technologies. L'émergence de celles-ci connaissait alors, et connaît toujours, une accélération notoire. Elles nous offrent toujours plus de facilité et de rapidité dans la mise à disposition de l'information vers le public.



Exemple de plaquette d'identification des biens classés. © AWaP

Jusqu'alors, les biens classés en Wallonie, qu'ils le soient au titre de monument, site, ensemble architectural ou site archéologique, étaient simplement identifiés par la présence d'une plaquette de classement. Afin d'apporter de l'information, une grande opération de renouvellement de ces plaquettes a débuté en avril 2012. Cette identification se matérialise, depuis, par une nouvelle plaque comprenant à la fois l'écusson bleu et blanc, symbole de la protection du bien et trois modes de connexion vers une plateforme informatique accessible aux smartphones : une url à encoder sur le navigateur web, un QR code à scanner ou une puce NFC à détecter. L'utilisateur peut ensuite lire sur son appareil mobile une courte notice lui présentant le monument devant lequel il se trouve. Ce procédé, outre le service offert au public, rassemble et rend accessible en un point d'entrée unique une série d'informations présentes par ailleurs sur la toile. Il s'agit, ici, d'un exemple montrant que patrimoine rime avec nouvelles technologies.

Les nouvelles plaquettes sont réalisées en papier polymérisé (70 % de fibre de bois et résine) spécialement conçu pour une utilisation en extérieur. Elles sont placées au moyen d'une colle compatible avec les matériaux les plus courants, mais également réversible. Cela entraîne une réduction drastique de manipulations nécessaires pour leur placement et permet de ne pas détériorer les façades. Les notices liées aux moyens de connexion sont évolutives et agrémentées d'illustrations.

Depuis 2012, le travail s'est poursuivi, avec vingt-deux lots successifs de plaquettes placées sur les monuments et sites. Les dernières communes encore non couvertes et les édifices récemment classés ont reçu leur nouvel écusson en juillet 2025.

## L'heure du bilan

Alors que ce travail titanesque étalé sur treize années vient de se terminer, l'heure est déjà au bilan. La prochaine étape sera celle de la réalisation d'un

cadastre des plaquettes installées partout en Wallonie afin d'identifier les éventuels oublis ou problèmes. Pour cela, tout un chacun peut participer. Vous êtes propriétaire d'un bien classé et votre bâtiment n'a pas reçu de nouvelle plaquette d'identification ? L'écusson se trouvant sur votre bien est abîmé, a été vandalisé, a été arraché, est tombé ou comporte un QR code qui n'est plus lisible ? Vous pouvez nous le faire savoir. Ces informations permettront de dresser le cadastre et de repérer les plaquettes qui doivent être remplacées. N'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse [info@awap.be](mailto:info@awap.be) en mentionnant le bien classé, son adresse ainsi que le code du bien présent sur la plaquette. Ce code, composé de lettres majuscules et de chiffres, se trouve en dessous du QR code.

Frédéric MARCHESANI

# L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE LOUVAIN-LA-NEUVE, ACTUELLEMENT MUSÉE L, EST CLASSÉE



Musée L, Louvain-la-Neuve. © SPW/AWaP - V. Rocher

La création d'une ville prenant pour point de départ une université est unique dans l'histoire de l'architecture en Belgique. En cela, Louvain-la-Neuve occupe donc une place fondamentale dans l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme du **xx<sup>e</sup>** siècle en Belgique et la bibliothèque des Sciences y apparaît comme l'un des principaux « moments » fondateurs.

La bibliothèque occupe par ailleurs et surtout une place fondamentale dans l'histoire de la production architecturale d'André Jacqmain et de l'Atelier de Genval, représentants fondamentaux de l'architecture belge du **xx<sup>e</sup>** siècle. La conception du bâtiment intervient peu après que Jacqmain ait dessiné le pavillon belge de l'exposition d'Osaka 1970 (et dont il reprend le principe de la grande toiture oblique pour la bibliothèque) et quelques années seulement après deux

autres bâtiments emblématiques signés par l'architecte et situés sur le campus du Sart Tilman à Liège : les homes pour étudiants (1967) et le restaurant universitaire (1968). [...]

---

L'intérêt artistique et esthétique de l'ancienne bibliothèque se révèle tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

---

L'intérêt artistique et esthétique de l'ancienne bibliothèque se révèle tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre. [...] En s'appuyant sur une logique de plateaux, Jacqmain conçoit un bâtiment qui peut

évoluer selon les besoins. La modification des usages d'une bibliothèque à un

À l'extérieur, la franchise du béton laissé nu appuie un discours sculptural tout à fait singulier à l'échelle de la Belgique.



Musée L, Louvain-la-Neuve. © SPW/AWaP - V. Rocher

musée en 2017 n'a d'ailleurs pas induit de bouleversements profonds tant dans la définition des espaces que des circulations. L'ensemble des circulations conçues par l'architecte construit une promenade intérieure remplie d'expériences sensibles, notamment en jouant sur les hauteurs de volumes. Ce jeu se marque particulièrement entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux. Avec sa hauteur sous plafond de 2,20 m, le niveau 2 génère une impression de confinement. Au bout du plateau, deux escaliers de quelques marches permettent d'accéder au 3<sup>e</sup> étage où le volume explose et se spectacularise. [...]

Jacqmain joue aussi sur les expériences de la matière qui, au gré des cheminements, sont omniprésentes. En combinant avec des parois nues en béton, des espaces de circulation réduits et une hauteur sous plafond de 2,20 m, le contact avec le béton est inévitable tandis que les détails des marques de coffrage se révèlent avec force. Les nœuds et veines du bois figés dans le béton attirent le regard et invitent au toucher. Les formes expressives que prennent les voiles de béton témoignent également d'une profonde recherche esthétique qui montre une volonté de s'écarter des canons du modernisme radical.

À l'extérieur, la franchise du béton laissé nu appuie un discours sculptural tout à fait singulier à l'échelle de la Belgique. [...] À travers les formes sculpturales si particulières de son œuvre, Jacqmain a



Musée L, Louvain-la-Neuve. © SPW/AWaP - V. Rocher

déclaré avoir voulu « évoquer une force vitale, semblable à celle des grands personnages fantoches, les gentils géants folkloriques de l'Ommegang. Cette vitalité était essentielle pour la ville nouvelle que nous avons imaginée avec tous ses totems ressuscités après l'exode ». [...] La vérité du béton et sa mise en œuvre dans des formes géométriques sculpturales et monumentales sont des éléments qui permettent de qualifier la bibliothèque de « brutaliste ». Une expression architecturale qui connaît peu d'expressions en Wallonie.

Malgré la disparition de plusieurs éléments de mobilier ou de l'ensemble des caches radiateurs, le dialogue entre le

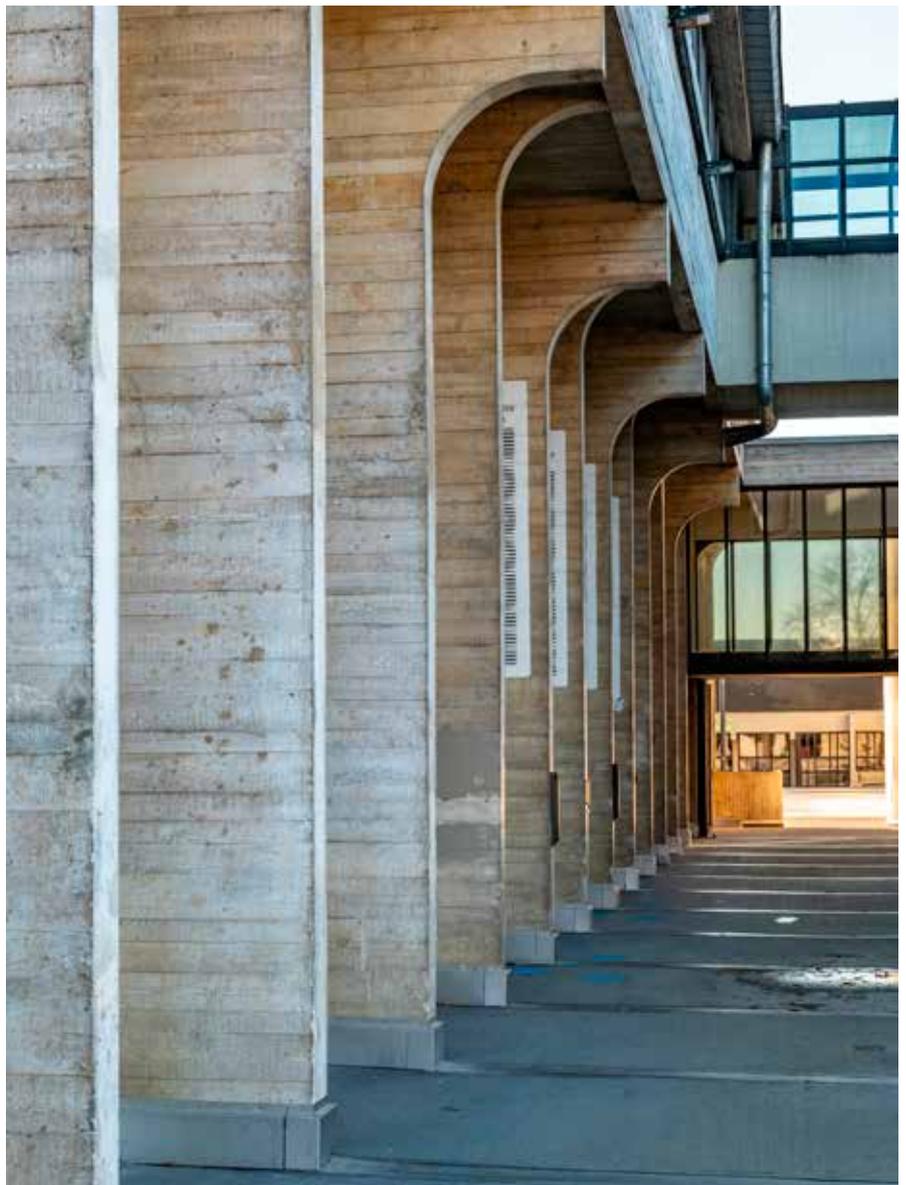
travail de l'architecte André Jacqmain et celui du designer Jules Wabbes est encore très présent dans la bibliothèque, notamment dans les éléments métalliques qui cachent les gaines de ventilation ou encore dans différents éléments de serrurerie. L'expression de cette collaboration étroite entre un architecte et un designer est rare en Belgique.

La conception de la bibliothèque des Sciences s'inscrit dans un ensemble plus vaste rassemblant la place des Sciences et les bâtiments qui l'entourent, à savoir le volume horizontal abritant l'administration facultaire au sud, celui au nord accueillant les grands auditoriums et la

bibliothèque de premier cycle et le restaurant universitaire à l'ouest. Si ces ensembles architecturaux ainsi que la place qui organise les circulations sont conçus dans une écriture d'une grande homogénéité, ils témoignent par ailleurs d'une réflexion approfondie sur la position de la bibliothèque dans ce morceau de ville. Les auteurs de projet hiérarchisent les fonctions et placent la bibliothèque - le cœur de la connaissance - comme repère urbain du quartier du Biéreau [...].

La bibliothèque, déjà réinvestie en 1979 par le Musée du Dialogue, a connu une transformation pour devenir le Musée L en 2017. Les travaux ont été confiés au service d'architecture de l'UCLouvain et à ses ingénieurs architectes Michel Le Paige et Carole Deferière. [...] Leur travail a exigé une approche s'appuyant sur un équilibre entre, d'une part, le respect et la valorisation du patrimoine et, d'autre part, la réponse aux besoins d'un musée. [...] Les travaux de transformation [...] ont permis d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment et de l'adapter à ses nouvelles fonctions tout en respectant les principes fondateurs de Jacquain. À cette occasion, les châssis, en bois à l'origine, ont été remplacés par de l'aluminium de couleur noire. Le dessin en quadrillage d'origine a été reproduit.

Lors des travaux de transformation de la bibliothèque en musée, deux volumes ont été ajoutés pour abriter un monte-charge et un escalier. Ces volumes, entièrement en béton et reliés au bâtiment principal par une galerie vitrée de plusieurs niveaux, s'inscrivent parfaitement dans le contexte général.



Musée L, Louvain-la-Neuve. © SPW/AWaP - V. Rocher

La place des Sciences, le restaurant universitaire et la Médiathèque, ainsi que les auditoriums généraux et l'ancienne bibliothèque des Sciences de 1<sup>er</sup> cycle, tout comme l'ancienne bibliothèque des Sciences de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, étaient déjà repris et pastillés à l'Inventaire du Patrimoine immobilier culturel. Par arrêté du 4 juin 2025, une reconnaissance et une protection supplémentaire ont été accordées à l'ancienne bibliothèques des Sciences avec un classement comme monument des façades et toitures, en ce compris les volumes abritant un monte-charge et un escalier ainsi que la galerie vitrée qui les relie au musée et les éléments intérieurs restants dus à Jules Wabbes que sont

les éléments métalliques qui cachent les gaines de ventilation, les rampes métalliques et les poignées et clenches.

Ce classement intervient dans la dynamique de recensement thématique du patrimoine du XX<sup>e</sup> initiée dans le cadre de la précédente déclaration de politique régionale (DPR) et poursuivie dans l'actuelle.

Extraits de la fiche patrimoniale rédigée par Sébastien CHARLIER (Groupe d'Ateliers de recherche asbl) compilés par Anne-Catherine DAWANCE (AWaP)

# ASSEMBLAGE ET ÉTANCHÉISATION DES FEUILLES DE CUIVRE ET DE ZINC EN COUVERTURE PAR BRASURE



Basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © SPW/AWaP - V. Rocher



Clocher de la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © SPW/AWaP - V. Rocher

## FICHE D'AIDE À LA RÉDACTION DE CAHIERS DES CHARGES (FARCC N° 1.16)

*Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.*

### Mots-clés

Cuivre, zinc, inox, étamage, rivet, flux, décapant, recouvrement, capillarité, brasure, soudobrasure, soudure, sous-feuille, sur-feuille, targe, baguette, plomb, étain, température, permis de feu, décapant, fer à souder, mouillage, acide, désoxydé, mouillabilité, côte, gradins.

### FARCC associées

1.6. Chéneau - assemblage et mise en œuvre de feuilles de cuivre.

1.9. Chéneau - assemblage et mise en œuvre de feuilles de zinc.

### Documents techniques associés

- *Traité complet de soudage aux soudures fortes et aux soudures d'étain suivi d'exemples d'applications pratiques.* Ch. Gros. Ed. Charles Gros, Genève. Circa 1930.
- DTU 40.45 (NF P34-215-1) (septembre 2001) (couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en cuivre).
- *Accessoires et couvertures en cuivre.* Copper Development Association Benelux.

### Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles

Soudage, brasage, soudure, brasure, soudobrasure, brasure tendre, brasure forte... sont les termes que l'on rencontre le plus régulièrement. Parfois utilisés à mauvais escient, ils définissent la manière dont on assemble et rend étanche deux feuilles métalliques. De manière schématique, une soudure nécessite la fonte du métal de base (les éléments à assembler) et du métal d'apport tandis que la brasure ne nécessite que la fonte du métal d'apport (sous forme de targe ou baguette). Par ailleurs, la différence entre une brasure forte et une brasure tendre n'est pas liée à une différence de résistance mécanique mais bien à la différence de température du bain de fusion lors de la mise en œuvre entre l'une et l'autre. La première se fera à des températures supérieures à 450 °C. La deuxième à des températures inférieures à 450 °C. La présente FARCC traitera donc uniquement de la brasure tendre.

- Dans cette FARCC, le terme « sous-feuille » désigne la feuille de métal qui est recouverte par la « sur-feuille ». Elle se situe en aval par rapport au sens de la pente. Par corollaire, la « sur-feuille » est celle qui recouvre la « sous-feuille ». Elle se trouve en amont.
- Les brasures permettent de travailler avec des températures « basses » (moins de 200 °C), elles autorisent donc de travailler sur des supports en bois.
- Nous verrons ci-dessous que pour assembler des feuilles de cuivre il est recommandé de les riveter. Cette technique, courante en France, semble avoir été oubliée en Belgique. Une des hypothèses retenues pour expliquer ce processus se fonde sur la différence de température de fusion entre le cuivre (1084,6 °C), le zinc (419,5 °C) et la température de fusion d'une targelette qui est de plus ou moins 235 °C. Considérant que l'écart de température entre la température de fusion de la targelette et celle de la feuille de cuivre est nettement plus important que pour le zinc, même s'il est préchauffé, il semble que la qualité de la liaison soit moindre. Le

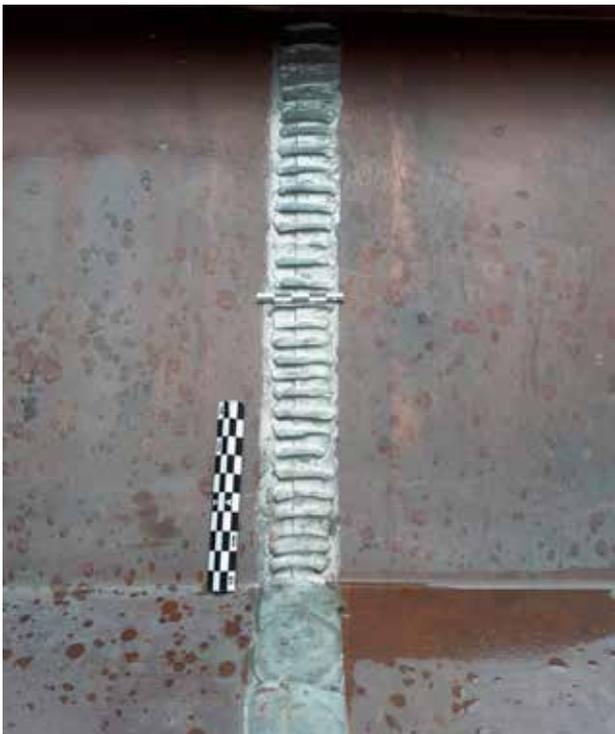
rivetage préalable des feuilles de cuivre compenserait dès lors cette variation de performance, la brasure barrée (à gradins) des feuilles de zinc étant quant à elle suffisante pour assurer un assemblage mécanique résistant.

- Le flux est un décapant qui permet de maintenir propre les surfaces à braser et qui facilite le mouillage pour l'étamage préalable et la brasure. Son utilisation est fondamentale dans la réussite de l'opération.
- Il existe trois types de brasure
  - ~ Les brasures lisses : elles ne subissent que peu ou pas de contrainte et assurent pour l'essentiel l'étanchéité ;
  - ~ Les brasures à gradins (côtes/vaguelettes/nervures) également appelées « barrées » : elles subissent des contraintes importantes et assurent la résistance des assemblages ;
  - ~ Les brasures par points de chaînette : dans le cas d'assemblages jointifs « bout à bout » (cas particuliers).

## AIDE À LA PRESCRIPTION

### Préambule

- L'entreprise devra démontrer son expertise dans le domaine à travers des références de travaux similaires. Des essais préalables seront exigés afin de s'assurer de la parfaite maîtrise de l'opérateur.
- Avant le début des travaux, un permis de feu sera transmis à la direction de chantier. Un extincteur portatif, non périmé, sera installé à chaque point chaud concerné. Les travaux de brasure devront se terminer deux heures avant la fin du chantier, ou à défaut, une inspection minutieuse des lieux concernés se fera à la fin de la journée à l'aide d'un thermomètre infrarouge. Cette imposition est d'autant plus importante pour les travaux réalisés sur des supports en bois, par exemple un chéneau sur voligeage.
- Les brasures devront se faire à l'abri du vent, de l'humidité (hors point de rosée) et à une température ambiante hors gel.



Côtes serrées dans la remontée du chéneau et plus espacées (plates) dans le fond de chéneau facilitant l'écoulement des eaux de pluie.

© AWaP



Deux tiers de la longueur de la côte se superposent au recouvrement en amont, l'autre tiers du côté aval. On appréciera également la régularité et la netteté du cordon de brasure.

© AWaP

- La panne en cuivre, composante essentielle du chalumeau, aura la forme et la masse adaptées aux travaux à réaliser. L'état de propreté de celle-ci est primordial dans la réussite des brasures. Elle sera régulièrement nettoyée à l'aide d'une pierre ammoniacale et éventuellement légèrement limée pour offrir une surface lisse. Elle sera adaptée aux conditions réelles de mise en œuvre pour assurer l'inertie thermique garante d'une transmission homogène de la chaleur aux éléments à assembler. Il faut noter que les pannes de type « long life », recouvertes d'une pellicule d'argent, nécessitent moins d'entretien et permettent de limiter l'exposition de l'opérateur aux produits nocifs pour la santé.



Boîte à eau en cuivre rivetée préalablement aux brasures d'étanchéité, ensuite habillée d'un décor en plomb, Basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © AWaP

- Le gaz utilisé pour la chauffe du chalumeau sera adapté au détendeur de celui-ci, généralement du propane.
- Les assemblages bout-à-bout sont proscrits et les angles seront renforcés à l'aide de goussets triangulaires, munis d'un petit pli raidisseur, brasés par points de chaînette, à l'intérieur des éléments à assembler.
- Afin d'éviter de brûler les membranes de désolidarisation en sous-face, celles-ci seront interrompues à 3 cm de part et d'autre de la jonction. Dans certains cas, il peut être utile de glisser une petite lame métallique (cuivre) amovible qui aura pour rôle d'absorber une partie de la chaleur pour éviter sa dispersion dans le support.
- La panne est posée en pression sur la zone de superposition des deux feuilles (cuivre, zinc ou inox) afin de chauffer l'ensemble. On dépose quelques gouttes issues de la fusion de la targette qui est « tirée » du côté du recouvrement (amont), là où l'on doit garantir l'étanchéité, afin d'assurer, grâce à la chaleur de la panne, un état liquide suffisant de la brasure.
- La température du chalumeau, et donc de la panne, doit être adaptée à l'opération afin de garantir le meilleur mouillage possible favorisant la capillarité de la brasure qui se concrétise par sa succion et sa propagation régulière dans l'interstice (de l'ordre de 0,05 mm à 0,2 mm, toujours inférieur à 0,5 mm) du

recouvrement entre la sous-feuille et de la sur-feuille. La panne est considérée comme étant à la bonne température lorsque la goutte de la targette reste attachée à l'extrémité de celle-ci et lorsqu'il y a un léger dégagement de fumée au contact de la pierre d'ammoniacale. Un dégagement important et un jaunissement du zinc trahissent une surchauffe.

- Quand les jonctions se font au droit des crochets de fixation pour des raisons esthétiques, il sera nécessaire d'augmenter le recouvrement, de 20 à 30 mm, afin de décaler la brasure et d'ainsi éviter une coulée d'acide sur le crochet galvanisé dans le cas de l'utilisation du zinc. En cas d'utilisation du cuivre, ce décalage permet de sortir la ligne de rivets du crochet autorisant la libre dilatation.

- Dans les cas où les brasures sont réalisées sur les zones verticales et/ou difficiles d'accès, il est vivement conseillé de travailler à l'aide d'un « porte-soudure », ou « palette », afin de réaliser des côtes (vaguelettes, nervures) suffisamment épaisses.

- Il est rappelé que les opérations de brasage génèrent des gaz nocifs pour la santé. Toutes les conditions de travail seront adaptées, notamment une bonne ventilation, afin d'offrir le maximum de sécurité et confort aux opérateurs.

### 1. Assemblage et étanchéisation de feuilles de cuivre

- Préalablement à toute opération de brasure, la préparation du support est une opération essentielle à la qualité de celle-ci. Les feuilles seront découpées à vif sans plus aucune trace d'oxydation. Ensuite, un flux décapant composé de borax sera appliqué sur les deux surfaces qui seront en contact. Par ailleurs, afin d'améliorer la mouillabilité et donc la dispersion de la brasure, il est conseillé d'étamer les surfaces à assembler, en particulier pour des épaisseurs inférieures ou égales à 0,8 mm. Il s'agira de déposer une fine couche du mélange 50/50 sur les surfaces concernées par les brasures sur une largeur supérieure de 15 mm des zones à braser.

- L'assemblage/renforcement : la sur-feuille recouvrira la sous-feuille sur minimum 3 à 4 cm. Elles seront assemblées par rivetage de type « solide-serré » à l'aide de rivets aveugles (pops), diam. 3,2 mm en bronze, à tête plate et d'une hauteur de tête max. de 0,8 mm. Sur une gouttière demi-ronde (demi-lune), ceux-ci pourront être placés par l'extérieur pour des raisons esthétiques. Le rivetage débutera à 20 mm de part et d'autre de l'axe de la gouttière laissant libre le fond sur un arc de 40 mm facilitant dès lors l'écoulement de l'eau.

Sur un support continu (type voligeage de fond de corniche), une rainure sera créée afin de recevoir les excroissances de la ligne de rivets. Les rivets seront espacés les uns des autres de 40 mm. Ils seront situés à 10 mm du bord de la sur-feuille.

- L'étanchéité
  - ~ Elle se fait par brasure à l'aide d'une targette composée de 50% de plomb et 50% d'étain ou 40% de plomb et 60% d'étain.
  - ~ La panne est posée en pression sur la zone de superposition des deux feuilles de cuivre afin de chauffer l'ensemble. On dépose quelques gouttes issues de la fusion de la targette qui sera « tirée » du côté du recouvrement (amont), là où l'on doit garantir l'étanchéité, afin d'assurer un état liquide suffisant de la brasure.
  - ~ Lors de la première passe, la pénétration de la brasure sera de 10 mm pour les parties horizontales et de 5 mm pour les verticales.
  - ~ Pour en assurer la parfaite étanchéité, les rivets seront recouverts par un bain de brasure, lors de la deuxième passe, qui aura une longueur égale à celle de la panne. Deux tiers de la longueur de la côte recouvrent le côté amont (recouvrement), l'autre tiers du côté aval. Le cordon de brasure doit être régulier offrant un résultat net et précis.
  - ~ Lorsque toutes les brasures sont terminées, un nettoyage complet est nécessaire à l'aide d'un chiffon humide afin d'éliminer les résidus du flux qui continuent à être potentiellement corrosifs pour le métal.
  - ~ Le descriptif ci-dessus est aussi valable pour les feuilles d'inoc austénitique excepté pour les rivets qui seront en inox 304, et les targettes qui seront composées de 96% d'étain et 4% d'argent. À noter que l'utilisation d'acide chlorhydrique comme flux est proscrite pour l'inoc au profit d'un acide phosphorique (borax).

## 2. Assemblage et étanchéisation de feuilles de zinc

- La préparation du support est essentielle pour garantir le succès de la brasure. Toutes les surfaces concernées par l'étanchéité, le recto de la sous-feuille ainsi que le recto et le verso de la sur-feuille, seront traitées (désoxydées), grâce au passage d'un pinceau selon un trait régulier et rectiligne, pour offrir un aspect brillant sur la zone de recouvrement - y compris pour les feuilles pré-patinées mises à nu - à l'aide d'un flux décapant adapté au type de zinc concerné ou à l'aide d'acide décomposé (mélange d'acide chlorhydrique et d'un petit fragment de zinc). Les zones ainsi traitées favoriseront la pénétration et la dispersion de la brasure par capillarité. Les zones non traitées contrarieront la dispersion de celle-ci mettant ainsi en péril la qualité générale de l'étanchéité.
- Les éléments seront ajustés avant l'indispensable pointage régulier permettant le maintien et le serrage des feuilles en place.
- L'étanchéité
  - ~ Elle se fait dans un premier temps à l'aide d'une targette composée de 66% de plomb et de minimum 33% d'étain.
  - ~ Si l'étamage reste utile, il n'est pas indispensable pour des épaisseurs inférieures ou égales à 0,8 mm.
  - ~ La pénétration minimum de la brasure sera de 10 mm pour les parties horizontales et de 5 mm pour les verticales.
- L'assemblage/renforcement
  - ~ Il se fait dans un deuxième temps à l'aide des mêmes targettes que pour la mise en œuvre de l'étanchéité et assurera la solidité mécanique. Il se superpose à la brasure d'étanchéité qui aura été préalablement décapée et nettoyée.
  - ~ La mise en œuvre de la brasure d'assemblage et de renforcement se matérialise par une brasure à gradins (ou barrée) composée de côtes. Les côtes

(gradins) seront plus serrées sur les parties verticales (8 à 10 côtes/dm) et moins serrées et plus plates sur les parties horizontales (5 à 7 côtes/dm) afin de ne pas contrarier l'écoulement naturel des eaux de pluie. La longueur des côtes est généralement égale à celle de la panne, soit 30 à 40 mm. Deux tiers de la longueur de la côte recouvrent le côté amont (recouvrement), l'autre tiers du côté aval. Le cordon de brasure doit être régulier offrant un résultat net et précis.

- Lorsque toutes les brasures sont terminées, un nettoyage complet est nécessaire à l'aide d'un chiffon humide afin d'éliminer les résidus du flux qui continuent à être potentiellement corrosifs pour le métal.

Jean-Christophe SCAILLET

# LES ANCIENS THERMES DE SPA : LA FIN D'UN CHANTIER D'ENVERGURE

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire thermale de Spa prend un nouveau tournant suite à des évolutions socio-économiques qui changent radicalement la cure thermale. L'urbanisme de la ville suit donc cette évolution et, sur le modèle allemand, Spa se dote alors d'infrastructures indispensables à une ville thermale digne de ce nom, dont un nouvel établissement des bains.

Inauguré en 1868, l'établissement thermal construit par l'architecte Léon Suys (Amsterdam 1823 - Bruxelles 1887) à la suite d'un concours public, présente une architecture similaire à celle de la Bourse de Bruxelles, construite par le même architecte de 1870 à 1873 (style d'influence néo-Renaissance française correspondant à la mode du Second Empire en France).

Seul élément de cette typologie au niveau régional et même national, l'établissement peut être considéré comme un élément patrimonial majeur qui apporte un témoignage exceptionnel sur la période du deuxième âge d'or du thermalisme à Spa (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) et de l'architecture thermale en général.

Spa, dont l'étymologie latine signifie « fontaine jaillissante » (*sparsa fontana*), a acquis au fil du temps une renommée internationale au point de donner aujourd'hui son nom à l'appellation générique des centres et des bains de remise en forme.



Cour intérieure des anciens thermes de Spa. © AW&P

Situé en plein cœur de Spa, l'ancien établissement des bains est resté en activité jusqu'en 2004. Celui-ci a ensuite été progressivement désaffecté au profit du nouvel établissement thermal construit sur les hauteurs de la ville.

Inoccupé depuis cette date, et commençant à montrer des signes de dégradations, la ville de Spa a lancé en 2010 un appel à projet sous forme de *Design and Build* pour la réaffectation du bâtiment

en un complexe immobilier et hôtelier. Ce concours a été remporté par les bureaux d'architecture Barbara Van der Wee et SumProject en collaboration avec l'entreprise Denys et Foremost Immo en 2011.



Façade principale des anciens thermes de Spa. © AWaP

---

Spa, dont l'étymologie latine signifie « fontaine jaillissante » (*sparsa fontana*), a acquis au fil du temps une renommée internationale.

---



Vestibule d'entrée des anciens thermes de Spa. © AWaP

### Phase 1 : l'enveloppe extérieure

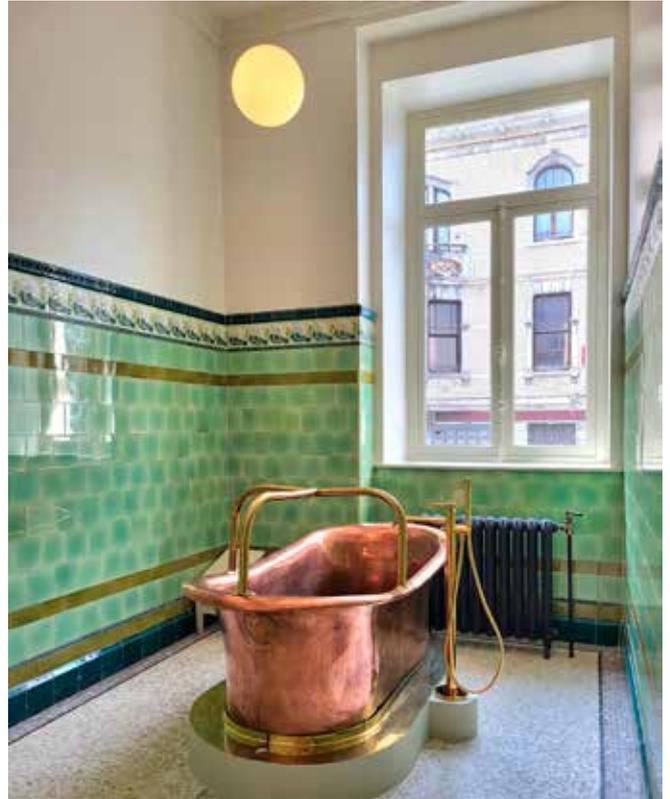
Les réunions de patrimoine pilotées par l'AWaP en présence d'un comité d'accompagnement entre les mois d'août 2011 et juin 2016 ont permis de définir la philosophie de restauration et de restitution de l'enveloppe extérieure des anciens thermes de Spa.

La délivrance du permis d'urbanisme en janvier 2019 et l'obtention de subside à hauteur de 95 % du coût des travaux sous forme d'un accord-cadre de 4 500 000 € pour une durée de 5 ans ont permis de débiter ce chantier d'envergure en septembre 2019.

Les travaux sur l'enveloppe extérieure comprenaient le nettoyage complet des façades, la restauration des éléments en pierre, la conservation, restauration et amélioration énergétique des menuiseries existantes, la restitution du bassin avec ses décors de rocaïlle et du perron d'accès selon le plan d'origine. La démolition de constructions plus récentes comme l'ancien laboratoire situé à l'arrière des bains, le volume construit au centre de la cour et le sas d'entrée en verre ont permis de redécouvrir le volume original des anciens bains.



Salon des dames des anciens thermes de Spa. © AWaP



Ancienne cabine de bain des anciens thermes de Spa. © AWaP

## Phase 2 : la restauration intérieure

Début 2021, une nouvelle demande de travaux a été introduite auprès de l'AWaP pour la restauration intérieure de l'édifice.

Lors d'une campagne d'étude préalable stratigraphique effectuée dans le salon oriental (également appelé salon des dames), l'entreprise chargée des travaux a mis au jour des décors peints exceptionnels inconnus jusqu'à ce jour. Ceux-ci sont l'œuvre de l'artiste liégeois Joseph Carpey (1822-1892), également auteur des décors peints du vestibule d'entrée.

Ces éléments se trouvant dans des parties non comprises dans le premier classement de 1992, une extension de classement visant à protéger et restituer cette découverte a été proposée.

Cette extension de classement établie depuis décembre 2021 a permis d'étendre la protection des anciens thermes de Spa aux deux salons situés de part et d'autre du hall d'entrée (salon oriental et occidental), aux couloirs médians et au vestibule dirigé au sud, aux quatre cages d'escaliers, à quatre anciennes cabines de bain avec leur carrelage de faïences décoratives et leur baignoire en cuivre, au patio cruciforme côté sud (murs, colonnes et pilastres) et à l'ensemble des toitures. Une zone de protection a également été établie autour du bien.

L'obtention d'un nouveau subside de 3 977 745,54 € en juillet 2023 a permis d'entreprendre la restauration des parties nouvellement classées et de restituer fidèlement les décors des deux salons latéraux.

Les anciens thermes de Spa sont aujourd'hui reconvertis en un hôtel 5 étoiles avec restaurant, wellness et un espace bar accessible au public non résidant de l'hôtel.

François-Xavier DELELIS

## Reconnaitances patrimoniales

- Classement des façades intérieures et extérieures, du perron d'accès et du hall d'entrée (03/01/1992).
- Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie (26/10/2016).
- Extension de classement détaillée ci-dessus (15/12/2021).
- Repris dans le périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (24/07/2021).

## Maître d'ouvrage

Les Anciens Thermes S.A.

# OBOURG : UN HAMEAU GALLO-ROMAIN AU LIEU-DIT « LES WARTONS » ?

Le projet d'élargissement de l'écluse n° 5 d'Obourg, sur le canal du Centre près de Mons, a été initié en 2013 par le SPW-Voies hydrauliques, mais ne s'est concrétisé qu'en 2022 avec le dépôt d'une demande de permis d'urbanisme par le SPW-Mobilité et Infrastructures (MI), le démarrage du chantier étant programmé pour février 2024.



Vue générale du site, Obourg-Les Wartons. © SPW/AWaP - L. Dehogne

Dès 2014, l'AWaP (à l'époque Direction de l'archéologie), a mené une évaluation du secteur en raison de son haut potentiel archéologique, en particulier pour la Préhistoire ancienne (Bosquet *et al.*, 2015). Seule une partie assez réduite de l'emprise avait toutefois pu être investiguée, en raison de l'épaisseur importante de remblais modernes (4-6 m) qui en couvraient la majeure partie. Mis en évidence à cette occasion, un niveau de tourbe a livré des restes de faune, mais aucune trace d'origine anthropique.

En 2022, afin de compléter les investigations de 2014, une évaluation géoarchéologique et des prospections géophysiques ont été réalisées sur le site (Pirson *et al.*, 2024), y compris dans l'emprise d'un bassin de virement, dispositif conçu pour permettre aux péniches d'opérer un demi-tour dans le canal. Bien que les prospections non intrusives aient été négatives, c'est dans ce bassin, situé à 600 m à l'est de l'écluse, qu'ont été découverts les vestiges présentés, lors du suivi des terrassements effectués sur une superficie totale de 9 950 m<sup>2</sup>.

L'intervention archéologique a été financée par le SPW-MI et réalisée par Aron, l'encadrement et le suivi scientifique étant assurés par une équipe de l'AWaP (un archéologue et un géologue).

Quelques sondages profonds ont également été réalisés afin d'identifier les couches géologiques en présence et d'en évaluer le potentiel archéologique en matière de Préhistoire ancienne. Dans la partie nord-ouest du bassin de virement, la craie en place, altérée, a été rencontrée à environ 2 m de profondeur. Elle est surmontée de dépôts de pente (colluvions) mis en place pendant une période froide, probablement au cours de la dernière glaciation (soit entre environ 80 000 et 11 500 ans avant le présent). Vers l'est, ces colluvions, qui voient s'alterner des sables, des limons et des cailloutis à charge variable de granules de craie, s'épaississent et présentent une grande complexité, tant géométrique que

lithologique. En effet, des phénomènes liés au gel déforment régulièrement la stratigraphie, conférant aux couches des allures très chaotiques, avec des variations latérales très importantes. Ce type d'environnement fortement déformé est très peu propice à la préservation

de matériel archéologique Paléolithique, fait confirmé par l'évaluation archéologique, négative pour cette période.

Les recherches ont mis en évidence quelque 250 faits archéologiques répartis

sur 5 690 m<sup>2</sup>. Il s'agit de trous de poteau, de fosses et de fossés qui indiquent la présence d'un établissement rural, daté, en première analyse, du premier siècle au début du deuxième siècle après J.-C. L'implantation est située sur le versant nord de la vallée de la Haine, à 450 m du cours naturel actuel de la rivière.

---

Les recherches  
ont mis en évidence  
quelque 250 faits  
archéologiques répartis  
sur 5 690 m<sup>2</sup>.

---



Plan du hameau gallo-romain, Obourg-Les Wartons. © AWaP

L'habitat est bordé, au nord, d'un chemin de terre non daté, orienté est-sud-est / ouest-nord-ouest, suivi sur une distance de 50 m. Plusieurs petits fossés, peu profonds et orientés soit parallèlement, soit perpendiculairement au chemin, divisent l'établissement en parcelles. Quatre bâtiments sont discernables à ce stade de l'étude. Un grand bâtiment est visible à l'est de l'aire fouillée, de plan rectangulaire, aligné sur les fossés attenants et mesurant 12 m sur 9 m. Il s'agit d'un bâtiment à deux nefs, variante du type Alphen-Ekeren (De Boe, 1988, p. 50), avec deux puissants poteaux centraux profondément creusés et des poteaux moins importants sur les quatre côtés. Il semble qu'il ait été démonté. Un passage de 4 m de large est aménagé dans le fossé au sud de la bâtisse, qui mène à une autre parcelle occupée par un petit grenier rectangulaire sur huit pieux, de 4,5 m sur 2,8 m et pourvu d'un petit appendice sur son bord sud correspondant probablement à l'entrée. Au centre de la fouille, est présent un troisième bâtiment, à une nef de 13 m sur 8 m, qui trouve une comparaison à Merelbeke notamment (De Clercq, 2003, p. 168-169). Un quatrième bâtiment est visible à l'ouest de la fouille, de plan également rectangulaire et mesurant 12,30 m sur 7,8 m. De nombreux trous de poteau ont été relevés sur le site, que

l'étude permettra peut-être d'associer à des constructions supplémentaires.

S'agit-il ici de la *pars rustica* d'une villa ou plutôt d'un hameau « indépendant », la question reste ouverte, même si la deuxième solution paraît convaincante et permettrait d'alimenter, pour la Belgique, la thématique très actuelle des villages gallo-romains (Nüsslein, 2024).

La quantité de matériel archéologique recueillie est faible en regard du nombre de faits présents. Il s'agit principalement de tessons de céramique et d'ossements animaux. La céramique est pour l'essentiel modelée ; les quelques formes tournées comptant des *terra nigra*, quelques fragments de sigillée et d'amphores.

L'étude en cours conduira à affiner le plan et la chronologie de cet habitat, de même que les nombreux prélèvements effectués permettront d'en reconstituer l'environnement et les activités qui y furent menées.

Dominique BOSQUET  
et Stéphane PIRSON  
(AWaP),  
Petra DRIESEN, Yentl GURNI,  
Sid SCRABANJA et Joris STEEGMANS  
(Aron-BVBA)

## Bibliographie

BOSQUET D., PIRSON S., COLLET H., COURTPICON M., GOFFETTE Q., HAESAERTS P., PREISS S. & WOODBURY M., 2015. Mons/Obourg : évaluation archéologique à l'emplacement de la nouvelle écluse, au lieu-dit « Les Wartons », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 78-85.

DE BOE G., 1988. De inheems-Romeinse houtbouw in de Antwerpse Kempen. In : BRENDERS F. & CUYT G. (eds), *Van beschaving tot opgraving. 25 Jaar archeologisch onderzoek rond Antwerpen*, p. 47-62.

DE CLERCQ W., 2003. L'habitat gallo-romain en Flandre orientale (Belgique), *Revue du Nord (Archéologie de la Picardie et du Nord de la France)*, 85, p. 161-179.

NÜSSLEIN A. (dir.), 2024. *Villages et hameaux paysans en Gaule et sa périphérie entre la fin de la période laténienne et l'époque romaine (Actes du xv<sup>e</sup> colloque AGER, Saverne, 28.09 au 01.10.2022)*, Mémoires d'archéologie du Grand Est, 11.

PIRSON S., SPAGNA P., STASI G., VANBRABANT Y., COLLET H., GEENINCKX S., LAVACHERY P. & BOSQUET D., 2024. Mons/Obourg : prospections géologiques et géophysiques sur le site de l'écluse d'Obourg au lieu-dit « Les Wartons », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 32, p. 62-69.

## GRÈS ANATOMY.

## LES FONCTIONS ALIMENTAIRES DU GRÈS

Après un article sur les productions de grès en région mosane dans le n° 73 de *La Lettre du Patrimoine*, nous remettons sur la table le sujet passionnant de ce type de céramique. Au programme, le rôle des récipients en grès dans la sphère de l'alimentation, en particulier aux Temps modernes. Pour l'illustrer, nous avons sélectionné des objets retrouvés sur des sites archéologiques en Wallonie.

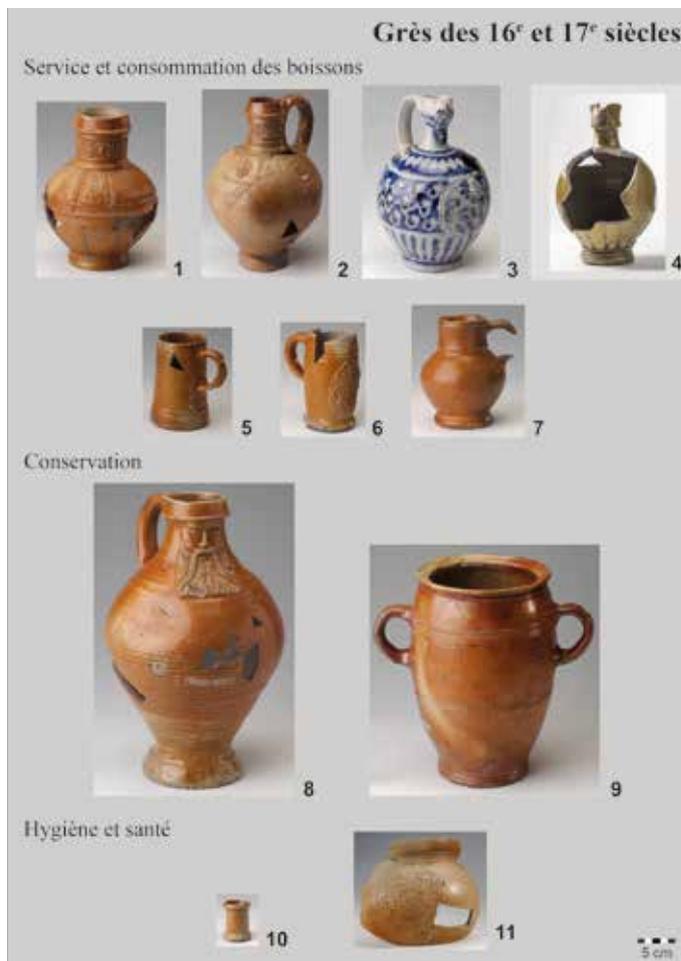


Fig. 1. Grès de Raeren issus de contextes de consommation privilégiés

© SPW-AWaP - L. Dehogne / L. Baty

**M**ais d'abord, un bref rappel. Le grès est une céramique qui se développe en Europe à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (Dufournier et Flambard, 1987). Il présente de nombreux avantages qui vont favoriser son adoption rapide dans nos régions et son rayonnement dans le monde entier à l'époque moderne : il est cuit à de très hautes températures, donc sa pâte est vitrifiée, ce qui lui confère à la fois une grande étanchéité (parachevée par une glaçure salifère très solide), une bonne inertie thermique et une résistance aux chocs mécaniques.

### Du grès pour nos denrées

Les récipients en grès sont imperméables et gardent leur contenu frais. C'est sans doute pour cela que la majorité des grès retrouvés sur les sites archéologiques font partie de la vaisselle dédiée aux boissons. Pour le service, le pichet (fig. 1, n° 1 et 2) et la bouteille (fig. 1, n° 3 et 4) sont les types les plus courants. Ils servent à verser les boissons dans des contenants individuels comme des pintes (fig. 1, n° 5 et 6) et des cruchons (fig. 1, n° 7). Le grès prend une place prépondérante dans la vaisselle de table à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et à ce titre, il joue un rôle dans les représentations sociales

au travers des biens matériels. Le grès était moins cher que la vaisselle en verre ou en métal et permettait aux « classes moyennes » de la fin du Moyen Âge et du début des Temps modernes d'imiter les habitudes de consommation des plus nantis. Ces derniers se distinguaient des classes inférieures par l'acquisition de grès de qualité supérieure ou décorés, plus onéreux (Gaimster, 1997, p. 127-128).

La solidité et l'imperméabilité du grès en font un matériau de choix pour le transport de denrées périssables. Il est donc fabriqué spécifiquement comme emballage commercial depuis au moins le début des Temps modernes. Un exemple à cette époque est celui

---

La solidité et  
l'imperméabilité du grès  
en font un matériau de  
choix pour le transport de  
denrées périssables.

---

de l'eau minérale du Westerwald, en Allemagne, commercialisée dans des bouteilles en grès produites localement. Ce type de bouteille est également utilisé pour vendre de l'alcool dans nos régions, et ce, jusqu'à ce jour. Après achat et consommation des ressources transportées dans les contenants en grès, il semble que ces emballages aient été presque systématiquement réutilisés, comme on récupère encore aujourd'hui les bocaux de conserve en verre (Alexandre-Bidon, 2005, p. 164).

En ce qui concerne la conservation des aliments (fig. 1, n° 8 et 9), le caractère insipide du grès est un avantage non négligeable lorsqu'on veut conserver leur goût véritable : les conserver dans des pots en céramique poreuse leur donnerait le goût de terre et celui des aliments précédemment contenus (Alexandre-Bidon, 2005, p. 163-166). Autre qualité du grès pour la conservation des denrées : sa résistance aux acides. On l'utilise donc volontiers pour le vin, la bière et autres alcools, et surtout les conserves au sel et au vinaigre (Alexandre-Bidon, 2005, p. 163-166).

Enfin, son imperméabilité et ses parois lisses permettent un nettoyage efficace. Le grès offre donc une meilleure hygiène que d'autres matériaux, d'où son utilisation pour les pots de pharmacie (fig. 1, n° 10). Autre sphère domestique où ce caractère hygiénique est avantageux, les commodités : de nombreux pots de

Les recherches archéologiques menées sous la place d'Armes en 1996-1997 ont notamment révélé la fosse d'aisances de l'ancien Hôtel de Ville, mise en fonction vers 1591. Elle contenait une vaisselle de grande qualité, caractéristique de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Challe, 2013). Parmi la céramique, on identifie une bouteille en grès de Raeren avec un décor moulé et appliqué de masque de lion (fig. 1, n° 4).

Lors d'opérations archéologiques entre 2004 et 2007, le couvent liégeois de la Licorne a livré un riche mobilier céramique ayant appartenu aux frères Cellites et à leurs résidents (Challe, 2019-a et Challe, 2019-b). Les exemplaires en grès présentés ici proviennent de deux contextes distincts : un comblement de latrines dont la céramique est datée entre la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 1, n° 1, 5, 6, 7, 8, 10 et 11), et le contenu de fosses mises au jour au XIX<sup>e</sup> siècle, qui peut être daté vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 1, n° 2, 3 et 9).

chambre retrouvés en contexte archéologique pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont en grès (ALEXANDRE-BIDON, 2005, p. 164-167), (fig. 1, n° 11).

Marisa PIRSON

### Bibliographie

ALEXANDRE-BIDON D., 2005. *Une archéologie du goût. Céramique et consommation (Moyen Âge-Temps modernes)*, Paris (Espaces Médiévaux).

CHALLE S., 2013. Un vaisselier de qualité pour l'hôtel de ville du XVII<sup>e</sup> siècle. In : BODART E. (dir.), *L'hôtel de ville de Namur (1213-2013). Huit siècles de vie d'un symbole urbain*, Namur, p. 70.

CHALLE S., 2019-a. La vaisselle de la table des frères et de leurs résidents. In : BAUWENS C. (dir.), *La Licorne, Secrets et découvertes. Étude archéologique de l'ancien couvent des frères Cellites à Liège*, Namur (Études et documents. Archéologie, 40), p. 153-174.

CHALLE S., 2019-b. Un autre aperçu de la vaisselle en usage au couvent. In : BAUWENS C. (dir.), *La Licorne, Secrets et découvertes. Étude archéologique de l'ancien couvent des frères Cellites à Liège*, Namur (Études et documents. Archéologie, 40), Namur, p. 199-218.

DUFURNIER D. et FLAMBARD A.-M., 1987. Réflexions à propos de l'apparition du grès en Europe occidentale. In : CHAPELOT J., GALINIÉ H. et PILET-LEMIÈRE J. (dir.), *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication - Commercialisation - Utilisation*, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale, 4-6 octobre 1985, Paris, Caen, p. 139-147.

GAIMSTER D., 1997. *German Stoneware. 1200-1900*, Londres.

# CONSTRUIRE EN TERRE CRUE

En ce début d'été, la thématique de la terre crue a été mise à l'honneur au Centre de formation aux métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay.



Réalisation d'enduits en terre à la Paix-Dieu dans le cadre de la formation *Terre crue*. © provincedeliege

En juin et début juillet, la deuxième édition de la formation intitulée *Terre crue* s'est déroulée sur une période de six jours. Cette formation comprend une journée de théorie, deux jours consacrés aux enduits en terre, et un chantier de trois jours pour la mise en œuvre de torchis dans un pan de bois. Les stagiaires peuvent ainsi apprécier les qualités acoustiques et les propriétés de régulation de température et d'humidité de ce matériau.

Cette année, le chantier torchis s'est déroulé à proximité du centre de formation, dans une salle du château de Jehay. Après trois journées intenses, les participants ont achevé la première moitié de la paroi et réalisé un support pédagogique sous la forme d'un « écorché » pour montrer la structure interne du torchis. Un nouveau chantier est prévu en février 2026 pour terminer le remplissage du pan de bois.

Le 26 juin, parallèlement à la formation, l'ancienne abbaye s'est transformée en cinéma pour la projection du film documentaire *Toucher Terre*. Ce film poétique et instructif alterne témoignages d'habitants de maisons en terre, extraits de chantiers participatifs et interviews de professionnels du secteur.

Enfin, un stage intitulé *Voyage au cœur de la terre* a été organisé conjointement par la Paix-Dieu et le château de Jehay. Destiné aux enfants de 8 à 12 ans, ce stage s'est déroulé du 7 au 11 juillet et portait sur la thématique de la terre pour construire et pour se nourrir. Les enfants ont participé à des ateliers de construction en terre à la Paix-Dieu et ont découvert les vertus de la terre nourricière et du potager au château de Jehay.

Ces trois événements autour de l'utilisation de la terre crue ont été riches en échanges humains et ont permis de partager et de bousculer nos préjugés sur ce matériau plein de potentiel.

Vincent DE ROUBAIX

---

#### Renseignements

Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »  
Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay  
+32 (0)479 86 98 26  
vincent.deroubaix@awap.be

---

# FORMATION +16 - CHANTIER EXTÉRIEUR. RESTAURATION DES MONUMENTS FUNÉRAIRES

Dans le cadre d'un chantier de formation +16 sur site extérieur, les élèves de 7<sup>e</sup> rénovation de l'Institut Saint-Roch de Marche-en-Famenne ont participé à l'entretien, la consolidation et la restauration de trois sépultures d'importance historique locale du 12 au 16 mai 2025.

**E**n partenariat avec Constructiv (soutien sectoriel aux ouvriers et employeurs du secteur de la construction), ce projet de chantier sur site extérieur s'inscrit dans l'offre de formations que l'AWaP propose à un public scolaire.

Cette formation entend offrir aux jeunes des écoles techniques et professionnelles du dernier degré de l'enseignement secondaire une plongée pratique dans l'entretien et la restauration du patrimoine communal.

Encadrés par un formateur spécialisé du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », les élèves participent activement à un projet d'entretien et de restauration d'un élément patrimonial tout en s'immergeant dans un véritable chantier de restauration dans leur région.

Les techniques visées sont liées aux métiers du patrimoine et abordent diverses spécificités comme la maçonnerie à la chaux, l'entretien et la réparation de pierres calcaires et les techniques de finition.

La commune de Marche-en-Famenne s'est investie dans le bon déroulement de la formation et a permis aux élèves d'accéder à un site classé pour prendre conscience des réalités professionnelles d'un chantier tout en valorisant le patrimoine de la commune.



Restauration d'un monument funéraire du vieux cimetière de Marche-en-Famenne. © AWaP

#### Renseignements

Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »  
Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay  
+32 (0)85 41 03 51  
formations.pxd.awap@awap.be

## 12<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX DU MÉMOIRE/TFE

### Appel à candidatures (2026)

**V**ous avez terminé vos études de master en réalisant un mémoire portant sur le patrimoine en Wallonie au cours de l'année 2024 ou 2025 ? Ce prix, d'un montant de 1500 €, est fait pour vous !

Le jury se réunira pour sélectionner un vainqueur parmi des travaux variés comme une étude préalable ou un projet de réaffectation sur un monument, la mise en valeur de l'œuvre d'un architecte, un ouvrage portant sur une technique patrimoniale ou tout autre mémoire en lien avec le patrimoine culturel immobilier en Wallonie.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine et en collaboration avec la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, l'AWaP se laisse la possibilité de publier les mémoires récompensés, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections.

Les candidatures sont ouvertes et doivent être déposées avant le 31 octobre 2025 à 12h.

Inscription, conditions de participation et règlement en ligne : <https://forms.office.com/e/ESaRzX7sGG?origin=IprLink>

#### Renseignements

Centres des métiers du patrimoine  
vincent.deroubaix@awap.be  
sebastien.mainil@awap.be



# LA RESTAURATION DE LA POTALE DE NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS DANS LE BOIS DU GRAND BON DIEU À THUIN

Un **projet collaboratif** au service du **patrimoine**

À l'aube de l'été 2025, la Ville de Thuin célèbre la renaissance d'un élément emblématique de son petit patrimoine religieux : la potale de Notre-Dame des Sept Douleurs, nichée au cœur du Bois du Grand Bon Dieu. Ce modeste oratoire, longtemps laissé à l'abandon, a bénéficié d'une restauration, alliant savoir-faire traditionnel et technologies de pointe.



Potale avant restauration, Thuin.  
© Thuin Petit Patrimoine - B. Lejeune



Potale restaurée et remise en place, Thuin.  
© AWaP

Cette restauration a été rendue possible grâce à une synergie entre plusieurs acteurs engagés dans la valorisation du patrimoine wallon : les associations Qualité Village Wallonie, Thuin Petit Patrimoine et le Pôle de la Pierre (AWaP).

Le projet s'inscrit dans une démarche de formation et de transmission des savoir-faire, tout en contribuant à la préservation du patrimoine local.

Les travaux ont débuté par un minutieux inventaire des éléments en pierre, éparpillés dans la végétation. Ces fragments ont été comparés aux rares documents d'archives disponibles (une photographie en noir et blanc non datée et un croquis réalisé en 1990) ainsi que d'autres chapelles similaires de la région. Ces sources ont permis de reconstituer la forme originelle de la potale.

Deux sessions de formation en réparation de la pierre ont permis de reconstruire le socle et une grande partie de la structure. La tablette supérieure, manquante, a été modélisée numériquement et taillée à l'aide d'une machine à commandes numériques cinq axes, dans le cadre d'une formation dédiée à la modélisation 3D et à la taille numérique.

Ce chantier a constitué un cas d'école pour l'intégration des techniques artisanales et des outils numériques. Les méthodes traditionnelles - brochage, greffon, mortier de chaux - ont été combinées à des procédés contemporains, illustrant la complémentarité entre patrimoine et innovation.

Enfin, une formation en maçonnerie traditionnelle, dispensée notamment aux ouvriers communaux de Thuin, a permis la remise en place de la potale début juin dernier. Cette implication locale renforce la transmission intergénérationnelle des métiers du patrimoine.

La potale de Notre-Dame des Sept Douleurs retrouve ainsi sa place dans le paysage thudinien, témoin silencieux de la piété populaire et du lien entre nature, culture et mémoire. Ce projet illustre parfaitement l'importance de préserver les témoins du passé, même les plus modestes, pour enrichir notre cadre de vie et transmettre un héritage commun.

Sophie BOSMAN

#### Renseignements

Pôle de la Pierre

+32 (0)67 41 12 60

formations.pole.awap@awap.be

# CATALOGUE 2025-2026

## DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

C'est une nouvelle année scolaire qui se profile... L'AWaP propose de nombreuses activités pédagogiques. Cette année encore, les enseignants trouveront une offre variée qui n'a qu'une ambition : rendre le patrimoine accessible à tous les élèves.

**M**ais quels angles d'approche choisir pour capter l'attention d'un maximum d'élèves, susciter leur intérêt et s'inscrire dans les divers programmes scolaires et projets pédagogiques ? C'est en exploitant les multiples facettes du patrimoine que l'AWaP y répond le mieux. Aux enseignants ensuite de cibler ce qui leur permet d'atteindre leurs objectifs : soit le type de patrimoine (archéologique, religieux, civil, militaire, industriel, funéraire ou plus modeste et populaire...), soit la période (de la Préhistoire jusqu'à l'Époque contemporaine), ou encore le mode d'apprentissage (visite et observation de sites patrimoniaux, manipulation, initiation aux savoir-faire des artisans, reproduction de gestes, pratique sur chantier...). Les activités peuvent être réalisées les unes après les autres ou simultanément, voire de façon transversale dans une volonté d'approche globale.

Tout âge et tout type d'enseignement sont concernés par l'offre proposée. Par exemple, à l'Archéoforum de Liège, les enfants de maternelle, entre 5 et 6 ans, seront plongés dans la vie d'un prince-évêque de Liège à l'époque où il a vécu, tandis qu'au Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu, à Amay, les bacheliers, de leur côté, pourront suivre une formation sur mesure autour des notions de patrimoine et de restauration. Les enseignants eux-mêmes ont leur propre module de formation dans le centre amaytois.

En plus des deux précédents sites phares, situés tous deux dans la province de Liège, un troisième, le Pôle de la Pierre à Soignies, se trouve dans le Hainaut. Mais au vu des difficultés croissantes que peuvent présenter les déplacements pour les écoles, l'AWaP s'est vue confier la mise en place d'événements et animations pour faciliter l'exploration du patrimoine à proximité des établissements scolaires. Le coût est réduit et les expériences uniques. Par exemple, chaque année, au mois d'avril, se déroule la Semaine Jeunesse et Patrimoine pour les élèves de la 5<sup>e</sup> primaire à la 2<sup>e</sup> secondaire. À cette occasion, divers sites classés à travers toute la Wallonie leur ouvrent gratuitement leurs portes. Là, ils peuvent participer à des animations variées sur un thème particulier.

Enfin, en choisissant l'opération *Adoptons un monument*, c'est l'animatrice elle-même qui se déplace dans la classe.

Le catalogue des activités pédagogiques peut être obtenu sur simple demande.

#### Renseignements

+32 (0)81 23 07 03  
publication@awap.be



# LA ROUTE DES ABBAYES.

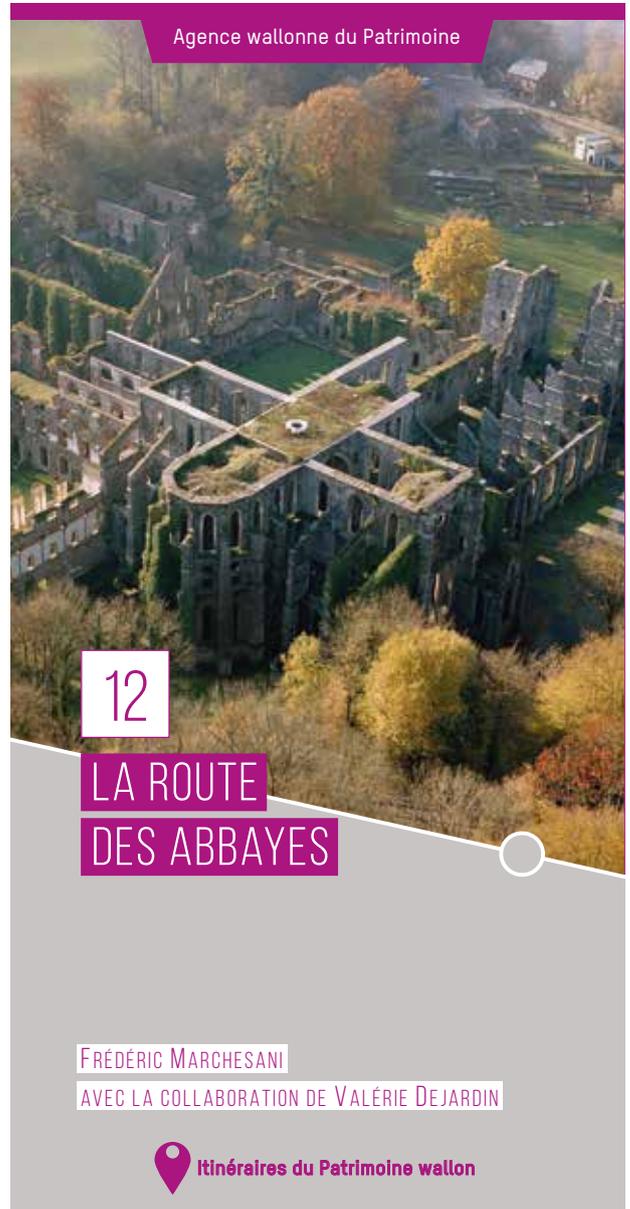
## UN NOUVEL ITINÉRAIRE DU PATRIMOINE

La collection *Itinéraires du Patrimoine wallon*, dont ce volume constitue le douzième numéro, rassemble une série de guides à destination du grand public axés sur la découverte active du patrimoine de la Wallonie. Ces livres, véritables outils pratiques de visite, sont déclinés à travers différentes thématiques, dont, cette fois, le patrimoine lié aux abbayes. Il constitue une nouvelle édition revue, augmentée et corrigée de l'ouvrage paru en 2006.

Cet *Itinéraire* propose une sélection de lieux liés à ce patrimoine pluricentenaire, profondément lié à notre histoire et ayant trouvé de nos jours une place prépondérante dans l'industrie touristique wallonne. Loin de recenser toutes les abbayes, couvents, monastères et autres prieurés présents dans nos régions, ce livre met l'accent sur les plus emblématiques d'entre elles, avec une priorité donnée aux sites accessibles au public. Outre ces lieux patrimoniaux, l'ouvrage propose également, pour la première fois, une série de promenades pédestres dans cinq grandes villes wallonnes, pour partir sur les traces des moines et moniales qui, autrefois, en animaient les quartiers. En plus d'un chapitre mettant en valeur les productions artisanales des moines, à savoir les bières et les fromages d'abbayes, ce guide comprend aussi un chapitre consacré aux abbayes reconverties pour le tourisme (gîtes, restaurants...). En y ajoutant tous les renseignements pratiques destinés à l'organisation des visites, cet *Itinéraire* s'inscrit dans une vocation essentiellement touristique.

Frédéric MARCHESANI

MARCHESANI F. & DEJARDIN V., 2025, *La Route des Abbayes*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine (Itinéraires du Patrimoine wallon, 12), 278 p., 15 € (hors frais de port).



### Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 • [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)

### Boutique en ligne

<https://promotion.awap.be>

### À l'AWaP

Sur rendez-vous uniquement,  
Direction de la Promotion du patrimoine,  
Service Diffusion, rue du Moulin  
de Meuse 4 • 5000 Namur (Beez)

### Consultable sur

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations>

### Également en vente à l'Archéoforum de Liège

(du mardi au samedi de 10h à 17h)  
Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège •  
+32 (0)4 250 93 70 • [infoarcho@awap.be](mailto:infoarcho@awap.be)

et dans de nombreuses librairies

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE SECTEUR PATRIMONIAL : OPPORTUNITÉS, RISQUES ET BONNES PRATIQUES

Il y a deux ans, nous évoquions l'arrivée de ChatGPT et l'impact des outils conversationnels sur nos pratiques. Depuis, les intelligences artificielles (IA) ne cessent de se développer et de s'immiscer dans notre quotidien, parfois à notre insu.



Grâce à l'intelligence artificielle, Jean Curtius revit et accueille les visiteurs au Grand Curtius.  
© Grand Curtius

**R**eposant sur des algorithmes entraînés sur de vastes volumes de données, les IA sont capables de générer des contenus divers (textes, images, animations, sons...) mais aussi d'exécuter des tâches complexes d'identification, d'analyse, de prise de décisions... Révolutionnaires pour certains, inquiétantes pour d'autres, elles suscitent interrogations et débats. Mais face à ces rapides transformations technologiques, comment les institutions patrimoniales doivent-elles se positionner ?

## Des opportunités à saisir

Utilisées avec prudence, les IA peuvent offrir de réels bénéfices aux professionnels du secteur. Leur rapidité d'exécution représente un gain de temps notable pour automatiser des tâches répétitives ou chronophages. Leur capacité à analyser finement des données incite à repenser les modèles de gestion, de recherches, de communication et même de conservation. Une fois entraînée, une IA peut par exemple analyser des collections à la manière d'un conservateur pour en prédire la dégradation.

---

Utilisées avec prudence,  
les IA peuvent offrir  
de réels bénéfices aux  
professionnels du secteur.

---

Ensuite, les IA modifient en profondeur le processus de création. Certaines sont capables de relier différentes collections à travers des recherches sémantiques ou encore de générer des récits personnalisés à partir de sélections d'objets. En matière de médiation et de valorisation, elles enrichissent l'expérience des visiteurs par des contenus immersifs (reconstitution de sites à partir de photos, animation de personnages historiques), personnalisés (en fonction des données et préférences des visiteurs) et inclusifs (accessibilité linguistique et cognitive par l'adaptation des récits et la traduction automatisées, y compris en langue des signes).

### Des risques à mesurer

Mais ces avancées ont leur revers. Les IA comportent des risques et des dérives potentielles dont il faut bien prendre la mesure. Tout d'abord, l'impact environnemental de ces technologies, particulièrement énergivores et polluantes, est majeur. Refroidissement de serveurs, extraction de minerais, création et approvisionnement de datacenters... en termes d'écologie, les IA frôlent le non-sens. Ensuite, en tant que « machines » elles ne sont pas infailibles. Ces systèmes basés sur des règles préenregistrées peuvent commettre des erreurs ou reproduire des biais. Il est essentiel de garder un réel regard critique sur le travail qu'elles effectuent. Sur le plan juridique, la collecte et l'exploitation des

données posent question : respect du RGPD, droits d'auteur, consentement... Les problèmes se posent tant dans la façon dont ces IA collectent les données existantes utilisées pour les « entraîner » (*input*), que dans la façon dont elles les exploitent librement pour générer des contenus (*output*). La gouvernance des données devient ainsi une préoccupation majeure pour les institutions patrimoniales. Par ailleurs, il importe de rigoureusement encadrer les outils qui, pour personnaliser une expérience de visite, ont recours à l'écoute, à la géolocalisation ou à la reconnaissance faciale. Les producteurs et diffuseurs de ces outils ont des obligations légales à respecter. Notons que certains de ces aspects se verront prochainement réguler à l'échelle européenne par la parution de l'AI ACT qui envisage de classer ces systèmes par niveau de risque. Enfin, les intelligences artificielles soulève des enjeux sociaux quant à l'impact qu'elles ont sur des métiers qu'elles pourraient en partie supplanter (traduction, création audio-visuelle...).

### Vers une utilisation raisonnée

Face à ces opportunités et ces risques, quelles sont les recommandations pour une structure patrimoniale ? Premièrement, il est conseillé de mettre en place une politique et des directives claires afin d'éviter une utilisation sauvage et donc risquée. Il est, à titre d'exemple, préconisé d'identifier les

systèmes utilisés (en interne et par ses prestataires) et de questionner chacun d'eux quant aux rôles effectifs des IA, aux niveaux de risque ainsi qu'à la destination des contenus générés, pour, in fine, cartographier les usages acceptés. Une utilisation éclairée des IA passe notamment par la sensibilisation et la formation du personnel à ces outils.

Deuxièmement, il est essentiel de partir des besoins concrets des institutions et de déterminer si une IA peut proposer des solutions pertinentes et sécurisées, plutôt que d'adopter ces outils par « effet de mode ». L'enjeu principal est celui de la responsabilité humaine. Aussi performantes soient-elles, les IA doivent rester des auxiliaires dont il faut se servir de façon réfléchie et transparente.

Enfin, l'usage de systèmes IA dits en « closebox », entraînés sur les bases de données internes et maîtrisés par l'institution, constitue une alternative sécurisée garantissant la souveraineté du logiciel. Ces outils peuvent être mis à profit pour la recherche, la médiation ou la gestion des collections ou d'un site tout en respectant la propriété des contenus et la confidentialité.

Diane DEGREEF  
(Musées et Société en Wallonie)

# AVOIR SA PEAU :

## NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE

### À LA MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN

La nouvelle exposition temporaire de la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) s'intéresse à certains animaux peuplant les espaces forestiers et les cours d'eau de nos régions, du Moyen Âge au début du xx<sup>e</sup> siècle.

Il enus à l'œil, piégés, traqués, nombre d'entre eux ont été chassés pour leur fourrure, la table ou encore le divertissement, expression du pouvoir. Plusieurs ont été jugés nuisibles, amenant les hommes à décimer des populations animales « sauvages », au rythme de la perception qu'ils avaient de leur présence environnante.

Le paysage du vivant a ainsi connu bien des bouleversements au fil du temps. Ils sont évoqués, entre autres, à l'aune de deux sites aristocratiques de chasse, Wellin (viii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècles) et Montaigle (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles), renseignant tantôt sur les espèces chassées et/ou consommées, tantôt sur les artisans y travaillant les matériaux issus de la chasse ou fabriquant du matériel nécessaire à celle-ci. Différents restes fauniques sont présentés, des ossements à la corne, l'os ou le bois de cerf exploités pour la création d'objets. Épinglons quelques témoins de la tabletterie (coll. AWaP) mis au jour sur le site de l'ancien hospice Saint-Gilles (Namur) dont un très beau peigne en bois de cerf (v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles). Du même site proviennent aussi de rares os de silure (iv<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> siècles), plus gros des poissons d'eau douce en Europe, présent dans nos régions jusqu'à la fin du Moyen Âge. Au regard de ce « géant », les fins et petits ossements d'écureuils découverts à Huy, rue Sous le Château (xi<sup>e</sup> siècle), apparaissent bien discrets. Ils rappellent pourtant l'exploitation

intensive de cet animal durant l'époque médiévale, pour une fourrure des plus appréciées.

Au côté de documents écrits, de manuscrits illustrés et d'objets figurés, ces restes fauniques sont autant de pistes à suivre pour partir à la rencontre de ceux dont l'existence s'est généralement voulue éloignée du regard humain. Des êtres qui ont parfois disparu de notre territoire, temporairement ou définitivement. De quoi questionner notre rapport au vivant, à l'heure où la cohabitation de tous est un impératif crucial.

L'exposition est adaptée à tous les publics et comprend différents outils de médiation. Elle est accompagnée d'une publication.

La publication est en vente à la boutique de la MPMM (28 €) et sera librement téléchargeable d'ici quelques semaines.

Aurélië STUCKENS  
(MPMM)

#### Renseignements

Maison du patrimoine médiéval mosan  
Place du Bailliage 16  
5500 Bouvignes (Dinant)  
[www.mpmm.be](http://www.mpmm.be)



# LES MARDIS DE LA RÉNOVATION

Deux nouveaux **webinaires** pour une rénovation respectueuse du bâti ancien

Le cycle de webinaires *Les Mardis de la rénovation : trucs et astuces pour éviter les embûches*, organisé par Espace Environnement dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la préservation du bâti se poursuit en 2025. Son objectif est d'accompagner, sensibiliser et outiller tous les acteurs concernés par la rénovation du patrimoine bâti.

Destinée aux propriétaires, architectes, formateurs, agents techniques ou artisans, cette initiative prend la forme de deux webinaires annuels et gratuits.

Chaque webinaire aborde un enjeu concret et présente des techniques éprouvées pour préserver et améliorer le bâti ancien, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques et les erreurs à éviter.

## Deux nouvelles conférences à ne pas manquer cet automne

Le webinaire *Humidité dans le bâti ancien : comprendre pour mieux préserver* du 14 octobre à 12h, avec Julie Desarnaud, scientifique de la conservation (KIKIRPA - Laboratoire des monuments) vous donnera les clés pour comprendre les phénomènes d'humidité dans le bâti ancien et présentera les techniques de remédiation les plus adaptées. Vous découvrirez également les points de vigilance essentiels lors d'une rénovation énergétique, afin d'intervenir de manière éclairée et respectueuse du patrimoine.

Comment préserver le bâti ancien en pierre ? Comment intervenir sur ce bâti sans en compromettre la structure ou l'identité patrimoniale ? Comment remédier aux pathologies existantes

et améliorer le confort thermique sans commettre d'erreurs techniques ?

Le rendez-vous du 4 novembre prochain à 12h avec Samuel Dubois, expert au laboratoire rénovation et patrimoine (BuildWise) *Bâti en pierre : améliorer son confort en préservant son intégrité*, vous apportera des repères concrets et des solutions adaptées à toutes ces questions.

L'inscription est obligatoire via le site [www.vivonslepatrimoine.be/troisieme-cycle-des-mardis-de-la-renovation](https://www.vivonslepatrimoine.be/troisieme-cycle-des-mardis-de-la-renovation).

### Renseignements

<https://www.vivonslepatrimoine.be/sensibilisation/renovation-respectueuse-du-bati/les-mardis-de-la-renovation>

## CONFÉRENCE - 10 SEPTEMBRE 2025

### *Les vergers au pays de Martin-Joseph Léqipont*

A l'occasion des Journées du Patrimoine consacrées au patrimoine gourmand, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) a invité Julien de Leval (Président de l'Association pour la Sauvegarde et le Respect de l'Environnement au Pays de Herve et membre spécialiste en arbres et haies à la CRMSF) à donner une conférence grand public intitulée *Les vergers au pays de Martin-Joseph Léqipont*. Celle-ci aura lieu le mercredi 10 septembre prochain à 17h au Vertbois à Liège.

Au pays de Martin-Joseph Léqipont, il subsiste des vergers qui offrent encore un plein trésor d'assortissement de variétés fruitières, de la fin juillet pour les prunes et cerises plus hâtives à la fin mai pour les poires et les pommes les plus tardives.



Verger de poiriers Léqipont. © J. de Leval

Prenant comme point de départ ces vergers, c'est tout le bocage hervien que le conférencier invitera à découvrir : un patrimoine paysager, biologique et gustatif. En effet, les nombreuses variétés fruitières présentes dans ces vergers se dégustent de diverses façons, du jus au sirop, dont il sera également question.

Venez découvrir ce patrimoine gourmand vernaculaire qu'il convient de valoriser et protéger... et qui vous fera certainement saliver ! À l'issue de la conférence, les produits du terroir évoqués pourront d'ailleurs être dégustés.

Conférence gratuite et ouverte à tous - inscription obligatoire via [www.crmsf.be](http://www.crmsf.be)

### Renseignements

Secrétariat de la CRMSF  
Rue du Vertbois, 13c  
4000 Liège  
+32 (0)4 232 98 51/52  
[info@crmsf.be](mailto:info@crmsf.be)

# RETOUR SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE EN WALLONIE

Cette année, les Journées européennes de l'archéologie en Wallonie (JEA), ont permis aux amateurs d'archéologie de se rendre dans quarante-trois sites différents (presque trois fois plus que l'an dernier). Sites emblématiques, sites méconnus, musées, chantiers, il y en avait pour tous les goûts.

Parmi les nombreuses activités proposées, on retrouvait notamment cinq expositions, trente-quatre visites guidées, onze conférences, neuf ateliers et quatre circuits découverte.

Les JEA ont rassemblé des milliers de visiteurs.

L'AWaP tient à remercier les agents qui se sont mobilisés pour permettre au grand public d'en connaître davantage sur l'archéologie wallonne, les différents organisateurs (associations, musées...)

qui ont ouvert leurs portes et proposé des activités diversifiées, les visiteurs qui étaient bel et bien au rendez-vous, les médias qui ont relayé l'information, les photographes (confirmés ou amateurs) pour les souvenirs récoltés et toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la tenue de ces journées.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes archéologiques !



Journées européennes de l'archéologie, Herstal.

© SPW-AWaP - V. Rocher

## J'AI LES CLÉS

Pour la seconde année consécutive, l'AWaP et la RTBF unissent leurs forces pour sensibiliser le grand public au patrimoine. Toutes deux se sont alliées pour réaliser huit numéros de l'émission *J'ai les clés*.

Présenté par Patrick Weber, ce format court très regardé permet de découvrir des sites majeurs ou parfois méconnus de notre patrimoine. Ces émissions sont également l'occasion de mettre l'accent sur des sites touristiques, accessibles au plus grand nombre, mais aussi de faire valoir les savoir-faire de l'AWaP en termes de protection, de restauration et d'archéologie.

Les huit émissions sont diffusées tous les samedis des mois de juillet et d'août 2025, après le journal télévisé de la mi-journée, mais sont aussi toutes disponibles à la demande sur la plateforme Auvio.

Elles seront également largement rediffusées sur la RTBF, mais aussi sur TV5 monde ainsi que via les réseaux sociaux de l'AWaP.

Voici les huit sujets abordés en 2025

- L'église Saint-Loup à Namur
- Le champ mégalithique de Wéris (Durbuy)
- La ville de Spa
- Les jardins d'Annevoie
- L'hôtel de ville de Mons
- L'université du travail à Charleroi

- L'ancienne bibliothèque des sciences de Louvain-la-Neuve (Musée L)
- Le fort de Loncin (Ans)

Belles découvertes.

Frédéric MARCHESANI

# **DISPARUS!** ARCHÉOLOGIE D'UNE NÉCROPOLE NAMUROISE DE LA FIN DE L'ÉPOQUE ROMAINE

## Exposition - du 3 juin au 5 octobre 2025

De juin 2023 à mai 2024, l'AWaP a mené une opération d'archéologie préventive sur une parcelle de 3 800 m<sup>2</sup> située entre les rues des Carmes et Godefroid, au centre de Namur. Les vestiges liés à plusieurs problématiques, inédites pour la ville de Namur, ont pu être mis au jour dans une opération menée conjointement avec l'association Recherches et Prospections archéologiques et en partenariat avec l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Les premiers résultats de l'étude de ce site sont actuellement présentés dans une exposition « pop-up » organisée par le Musée archéologique de Namur *DISPARUS! Archéologie d'une nécropole namuroise de la fin de l'époque romaine*.

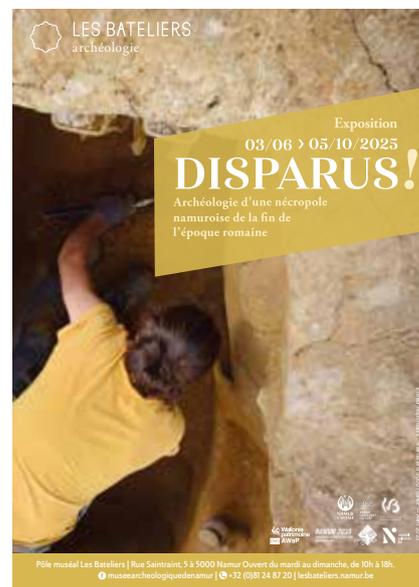
Durant le Haut-Empire, la conquête romaine fait de Namur une agglomération d'une certaine ampleur, et ce, notamment grâce à sa situation stratégique, au carrefour de plusieurs axes de circulation et au confluent de la Meuse et de la Sambre. À la fois centre religieux et commercial, l'agglomération namuroise s'étend alors du Grognon jusqu'au sud de la rue de Bruxelles. La parcelle explorée rue des Carmes se situe, elle, en dehors de l'agglomération proprement dite mais de très nombreuses traces d'habitat démontrent l'existence d'un faubourg en périphérie de la ville, daté entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Vers la fin du III<sup>e</sup> siècle, l'Empire romain connaît de nombreux changements politiques, sociaux et économiques assortis d'un fort déclin démographique, qui bouleversent les habitats ruraux et urbains. Namur ne fait pas exception à ce phénomène et l'habitat observé rue des Carmes est abandonné à cette période, alors que le promontoire de la citadelle se fortifie. Laissé libre, ce lieu accueille une nécropole dès le début du IV<sup>e</sup> siècle. Soixante-sept sépultures y sont mises

au jour lors de l'opération archéologique. La nécropole se développe en plusieurs phases. La première occupation, datée des environs de 300-350 de notre ère, se compose essentiellement de crémations, coutume funéraire typique du Haut-Empire romain. Lors des deuxième (350-420) et troisième (400-450) phases, c'est l'inhumation qui devient la pratique funéraire la plus fréquente à l'exception de quelques crémations tardives. La présence de cette nécropole nuance notre vision de Namur durant l'Antiquité tardive. Son ampleur amène à l'interpréter comme l'espace funéraire principal de la ville au IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> siècle. À cette époque, l'agglomération namuroise ne se limitait donc pas seulement à la colline du Champeau et aux rives de la Sambre mais s'étendait encore au-delà...

Dès le milieu du V<sup>e</sup> siècle, la nécropole n'est plus utilisée et le site est laissé à l'abandon. C'est vraisemblablement à cette époque que sont pratiqués des recreusements des sépultures - à des fins de récupération de matériel. Ces pillages ont pu faire l'objet d'observations accrues, afin de les documenter au mieux.

Il faudra attendre le XIII<sup>e</sup> siècle pour que la parcelle soit de nouveau occupée par une communauté de religieux, les Croisiers. En effet, en 1251, cette communauté fonde le prieuré de Namur, installé *extramuros*, à quelques



dizaines de mètres seulement au-delà de la troisième enceinte de Namur. Trois phases de construction ont été observées durant l'opération archéologique. Le prieuré est abandonné par décision de Joseph II et Marie-Thérèse en 1768, et son démantèlement pour la récupération de matériaux est documenté très précisément dans les archives.

L'exposition au Pôle muséal Les Bateliers fait la part belle aux informations tirées de la nécropole : mobilier archéologique et observations de terrain permettent de se représenter la vie et la relation à la mort de ces populations.

Élise DELAUNOIS  
et Marie VERBEEK

### Renseignements

Pôle muséal Les Bateliers /  
Musée archéologique  
Rue Joseph Saintraint 5  
5000 Namur

Du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Entrée libre

+32 (0)81 24 87 20

[www.lesbateliers.namur.be](http://www.lesbateliers.namur.be)

# LE PATRIMOINE GOURMAND

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

### VOUS INVITENT CES 13 ET 14 SEPTEMBRE

Pour leur 37<sup>e</sup> édition, les Journées du Patrimoine se plongent dans le « Patrimoine gourmand » et font rythmer pépites patrimoniales et plaisir des papilles. Durant tout le week-end, vous pourrez, comme chaque année, profiter de visites ou d'activités proposées par de très nombreux sites qui ont choisi de s'inscrire dans cette thématique prometteuse ainsi que par d'autres, qui ont opté pour une participation plus classique, hors thème.

#### Un programme alléchant

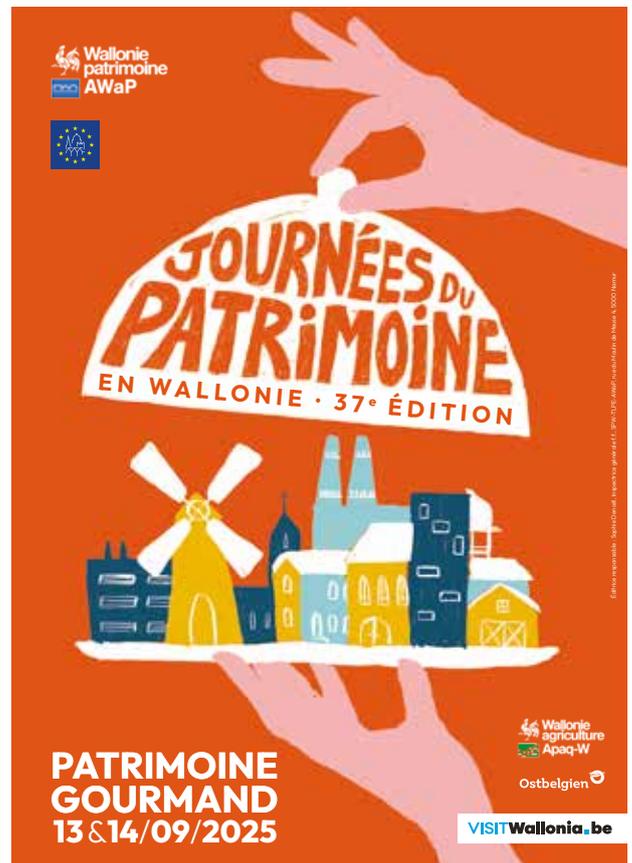
Plus de 300 activités sont inscrites au programme, réparties dans toutes les provinces wallonnes, auxquelles s'ajoutent celles organisées en Ostbelgien.

Voici, en primeur, quelques idées de visites parmi tant d'autres. De nombreux sites vous inviteront à apprécier les grandes étapes de l'histoire de l'alimentation. L'Espace de l'Homme de Spy (Jemeppe-sur-Sambre) ou le Préhistomuseum (Flémalle) vous proposeront un aperçu général de ce que consommaient les populations de la Préhistoire. Après un bond dans le temps, des sites comme ceux de Mageroy (Habay-la-Vieille) ou le Musée gallo-romain de Berneau (Dalhem) présenteront les ingrédients qui figuraient au menu des tables gallo-romaines. Le Moyen Âge vous emmènera à la découverte de la vie quotidienne des habitants des bourgs médiévaux, à la ferme de la Bouverie, toute proche des ruines du château fort de Logne (Ferrières) notamment. L'alimentation dans les lieux de prière vous sera présentée à la chapelle Saint-Antoine en

Barbefosse (Mons), un ancien ermitage, ou lors de la visite de plusieurs abbayes, comme celle de Villers-la-Ville. Dans un autre registre, l'hôpital Notre-Dame à la Rose est l'exemple le plus abouti de la connaissance d'ingrédients dont les vertus dépassent les simples propriétés gustatives. Un peu plus près de nous, les Temps modernes offriront aux curieux un aperçu du faste des grands banquets, évoqués à Binche ou au château de Monceau-sur-Sambre (Charleroi). À l'est du pays, la cour des princes-évêques voit officier au XVI<sup>e</sup> siècle un maître-cuisinier qui a compté, Lancelot de Casteau. De nombreux circuits à Liège en feront état. Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles marquent l'apparition progressive de nouveaux plaisirs que sont le chocolat, le thé ou le café.

L'engouement pour ces boissons sera évoqué à l'église Saint-Loup (Namur) ou au Vieux cimetière (Soignies). L'époque contemporaine, enfin, vous invitera à la table des grandes demeures des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour en apprendre davantage sur l'évolution de la vaisselle et la diversification des couverts. Fondé en 1826, le Val Saint-Lambert, cristallerie à la renommée mondiale, vous emmènera dans le monde merveilleux du cristal et des souffleurs de verre.

L'incursion dans la vie socio-économique se poursuivra dans les logements modestes et les lieux de labeur des ouvriers, qui emportaient leur briquet au fond de la mine (particulièrement mis à l'honneur dans les charbonnages du Hainaut et de Liège) ou ailleurs.





Villa gallo-romaine de Mageroy, Habay. © AWaP

Dans certains sites industriels, c'est la vie entière des ouvriers qui est codifiée. La cité du Bois-du-Luc conserve encore des lieux de loisirs où on pouvait se divertir, prendre des repas ou plus simplement des boissons, sans parler des épiceries, boucheries et autres magasins d'alimentation. À l'autre bout de l'échelle sociale, les industriels ou commerçants importants ont mis un point d'honneur à aménager dans leur demeure une salle à manger digne de ce nom. Des lieux comme la maison Losseau (Mons) ou la maison Hardy (Dison) en témoignent encore.

Les repas ne seraient rien sans les ingrédients qui les composent, évoqués lors des visites de fermes, vergers ou potagers historiques inscrits au programme. Des moulins à eau ou à vent, comme à Walhain ou à Lomprez (Wellin), des boulangeries industrielles (industrie évoquée à Morlanwelz) ouvriront leurs portes à l'occasion du week-end patrimonial. Le programme vous permettra également de découvrir d'anciennes boucheries, à l'image de l'hôtel de Ville de Binche.

Une place de choix est réservée à deux traditions bien ancrées dans le terroir wallon, le savoir-faire brassicole et celui de la vigne. De nombreuses brasseries seront au programme, citons des établissements bien connus de Binche ou

de Jandrain-Jandrenouille (Orp-Jauche). Si la bière constitue une tradition continue dans nos régions, celle de la vigne y était vive avant de disparaître presque totalement et de renaître aujourd'hui. Les vignobles actuels, plantés dans des fermes anciennes et autres lieux patrimoniaux, comme les Jardins suspendus de Thuin, sont assez récents mais perpétuent une histoire plus longue, à l'image du vignoble de Buley (Namur), situé pratiquement à l'endroit où s'étendait un clos reconnu depuis le Moyen Âge.

La nourriture intervient également dans une série de rituels. Les cultes païens étaient ainsi indissociables de libations ou d'offrandes alimentaires. Ces pratiques seront exposées à Matagne-la-Grande (Doische) au cœur d'un important sanctuaire gallo-romain. Le christianisme fait lui aussi référence à la nourriture, de l'eucharistie aux passages des Évangiles. Ces récits sont représentés sur les chapiteaux, vitraux, bas-reliefs ou œuvres d'art qui peuplent les églises. La collégiale Sainte-Waudru (Mons) reflète extrêmement bien cette pratique, tout comme les églises Sainte-Catherine à Forêt (Trooz) ou protestante à Spa. Enfin, les fêtes religieuses offrent l'occasion de participer à des dégustations spécifiques, par exemple, les pains de saint Roch, distribués le 16 août en Volière (Liège).

De nombreux lieux liés à la gastronomie ont conservé leur affectation d'origine, comme les cafés et estaminets mis en avant à Charleroi ou le souvenir de celle-ci, dans le cas des hôtels-restaurants de Trois-Ponts ou de l'hôtel Britannique de Spa. Les fermes sont reconverties ou réaménagées : une fabrique de gin a profité des champs de fleurs à proximité (Genappe), une siroperie s'est installée dans la ferme de l'ancien château (Grâce-Hollogne), les canards de la ferme d'Artagnan trouvent leur bonheur dans le pré entourant des édifices du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne faut pas oublier les champignonnières, aménagées à l'abbaye de Brialmont (Liège), aux carrières de la Malogne (Mons) et aux grottes de Folx-les-caves (Orp-Jauche).

Outre ces activités gastronomico-patrimoniales, cinq « Tables de Terroir » éphémères investiront un lieu patrimonial dans chaque province, en collaboration avec l'Apac-W. Tous les détails sont disponibles sur [www.journeesdupatrimoine.be/journees-du-patrimoine](http://www.journeesdupatrimoine.be/journees-du-patrimoine).

À tout cela s'ajoute le thème européen commun choisi en 2025, qui se décline autour de Patrimoine et architecture, fenêtre sur le passé, portes sur l'avenir. Les sites repris dans cette thématique sont signalés par le drapeau de l'Union européenne.



Moulin du Tiège, Walhain. © Ph. Martin

Enfin, le patrimoine wallon tente chaque année de développer son accessibilité et cette année encore, de nouveaux biens seront certifiés par Access-i pour l'occasion (<https://access-i.be>).

Comme de coutume, la brochure est disponible au format papier dans les Offices et Maisons du Tourisme, auprès des organisateurs, à la FNAC ou sur simple demande au numéro vert 1718. Elle est également disponible en ligne depuis le site [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be).

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter, cette année encore, de très belles découvertes patrimoniales.

Stephanie BONATO

### La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le troisième fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine est paru. Il regroupe les activités programmées du 15 juillet au 14 octobre et est consultable sur [www.awap.be](http://www.awap.be).

L'inscription d'activités pour le quatrième et dernier trimestre (15 octobre - 14 janvier 2026) est possible jusqu'au 15 décembre... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

### Renseignements

Cellule des Journées du Patrimoine  
Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay  
+32 (0)85 27 88 80  
[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)  
[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)  
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)  
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

# LA PAIX-DIEU OUVRE SES PORTES AU GRAND PUBLIC À L'OCCASION DE SES 30 ANS

À l'occasion de son trentième anniversaire, le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » organise une journée portes ouvertes exceptionnelle le dimanche 12 octobre 2025, de 11h à 18h, sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay.



Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », Amay. © SPW-AWaP - V. Rocher



Cet événement mettra à l'honneur les métiers du patrimoine bâti à travers des démonstrations en direct, des ateliers participatifs et des visites guidées. Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir les savoir-faire traditionnels liés au bois, à la pierre, aux décors, au vitrail, à la chaux ou encore aux murs en pierres sèches.

Cette journée festive sera également l'occasion de célébrer une étape importante dans l'histoire du Centre : l'ouverture au public de l'église abbatiale, entièrement restaurée et réaffectée en ateliers de formation, marquant ainsi trois décennies d'engagement en faveur de la transmission des savoirs.

Le public pourra aussi rencontrer les formateurs et découvrir l'offre de formations professionnelles et d'activités pédagogiques proposées par l'AWaP.

En parallèle, les visiteurs auront l'opportunité de savourer les spécialités de producteurs locaux invités par la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse, dans une ambiance conviviale, avec bar en plein air, petite restauration et animations musicales.

Entrée gratuite, parking aisé et accès libre à toutes les activités.

#### Renseignements

Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »  
Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay  
+32 (0)85 41 03 50  
infopaixdieu@awap.be

# LES ÉCLUSES, UN JEU D'ÉQUILIBRE

Écluse de Waulsort. © SPW



## Pourquoi les écluses ?

FRANCHIR

ÉCLUSES

BATEAUX

RAIDES

OBSTACLES

Les \_\_\_\_\_ ont été inventées pour permettre aux \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ les \_\_\_\_\_ que présentent les cours d'eau (pentes trop \_\_\_\_\_, chutes, dénivelés...).



## IL EXISTE PLUSIEURS MANIÈRES DE FAIRE CIRCULER LES MARCHANDISES

Laquelle concerne les écluses ?



© A. Coppens

la route



© SPW - A Conotte

l'air



© SPW/AVaP - G. Focant

les voies d'eau



© SPW - J.-L. Carpentier

le chemin de fer



## Fonctionnement de l'écluse

VRAI • FAUX

Une écluse permet, en jouant sur le niveau de l'eau, de faire passer les bateaux d'un tronçon navigable à un autre.

V  F

Les niveaux d'eau de part et d'autre de l'écluse sont réglés au moyen de vannes selon le principe des vases communicants.

V  F

Concrètement, le bateau entre dans l'écluse, où l'eau est à un niveau plus élevé que le cours d'eau (ou le canal) d'où le bateau vient.

V  F

Les portes s'ouvrent derrière lui.

V  F

Grâce aux vannes, le niveau d'eau est modifié à l'intérieur de l'écluse pour le faire correspondre au niveau du cours d'eau ou du canal dans lequel le bateau doit s'engager pour poursuivre son voyage.

V  F

Lorsque ce point d'équilibre est atteint, les portes s'ouvrent et le bateau peut poursuivre sa route.

V  F



En Wallonie, le réseau des voies navigables s'appuie sur deux grands fleuves. Les lettres des noms de ceux-ci se sont mélangées, remets-les en ordre et identifie ces deux fleuves.

MUSEE

TACUSE

□ □ □ □ □

□ □ □ □ □ □



## Un peu de vocabulaire

Différence de niveau

AMONT

DÉNIVELLATION

AVAL

OUVRAGE D'ART

Terme généralement employé pour désigner une construction civile comme une écluse

La partie la moins élevée d'un cours d'eau par rapport à un lieu déterminé

La partie la plus élevée d'un cours d'eau par rapport à un lieu déterminé

Muriel DE POTTER

# UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

## Éditeur responsable

Sophie Denoël,  
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

## Coordination

Madeleine Brilot  
Adeline Lecomte

## Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine  
Associations

## Mise en page

Sandrine Gobbe

## Impression

Imprimerie Bietlot

## S'ABONNER GRATUITEMENT ?

• à l'adresse [lalettredupatrimoine@awap.be](mailto:lalettredupatrimoine@awap.be)

• à l'adresse postale :

**Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
Rue du Moulin de Meuse 4 - 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site  
[www.awap.be](http://www.awap.be).

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique  
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse  
[lalettredupatrimoine@awap.be](mailto:lalettredupatrimoine@awap.be)

---

## REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[#patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

ISBN 978-2-39038-251-5



9 782390 382515

---

**La Lettre du Patrimoine** n° 79 | 07 | 08 | 09 2025

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 22 juillet 2025

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2025/14.407/19